



Rapport Annuel 2013

INDEX

- A) KIPCO en 2013
- B) Le Groupe Burgan bank en 2013
- C) AGB à travers les années
- D) Organisation et gouvernance
 - D - 1) Organigramme de la banque
 - D - 2) Comité de gouvernance et de crédit
- E) Situation économique et environnement bancaire en 2013
 - E - 1) Situation économique
 - E - 2) Environnement Bancaire en 2013
- F) Réalisations financières d'AGB en Bref
- G) Activité commerciale
 - G - 1) Développement des produits et services
 - G - 2) Développement du portefeuille clientèle
 - G - 3) Crédit aux entreprises
 - G - 4) Crédits aux particuliers et aux professionnels
 - G - 5) Les ressources
- H) Communication & Marketing
- I) Gestion des ressources humaines
- J) Approbation des états financiers
- K) Etats financiers et normes comptables



Membres du Conseil d'Administration



El KABARITI Abdulkarim
Président



**HAYAT Massaoud Mahmoud
Hadji Jawhar**
Vice Président
Président du CE et du BAC



FEKIH AHMED Mohamed
Membre



SUKKARIEH Rabi
Membre



GHOZALI Hadj Ali
Membre

Executive Management



Mohamed LOUHAB
Directeur Général



Mourad DAMARDJI
Directeur Général Adjoint -
Chargé des Méthodes
et Projets Spéciaux



**José Carlos RODRIGUES
PESTANA TEIXEIRA**
Directeur Général Adjoint -
Pôle Administration - Ressources
Humaines - Contrôle de Gestion



André Guy BEYROUTHI
Directeur Général Adjoint -
Pôle Exploitation



Kamal BENDAMARDJI
Directeur Général Adjoint -
Pôle Opérations, Finance et SI



Yassine KADDOUR
Directeur Général Adjoint -
Pôle Risk Management

A) Le Holding KIPCO



A) KIPCO en 2013

Gulf Bank Algeria a été créée le 15 décembre 2003, par l'apport de trois banques (Burgan bank, Jordan kuweit bank et Tunis international bank), leaders sur leurs marchés, appartenant au groupe KUWEIT PROJECT COMPANY (KIPCO). Ce dernier fut Créé en 1975 et constitue l'un des plus grands holdings du moyen Orient. Très diversifié, il est présent dans 24 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en détenant des actifs de plus de 30 milliards USD.

KIPCO détient des intérêts dans plus de 60 sociétés, principalement dans les pays arabes et employant plus de 12000 personnes à travers le monde. Ses principaux domaines d'activité sont concentrés sur les services financiers (banques et assurance).

Dans les services financiers, les entreprises KIPCO Groupe comprennent Burgan Groupe de la Banque un des plus grands groupes bancaires de la région avec des opérations en Algérie, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, Malte, Tunisie et Turquie.

KIPCO possède également une participation majoritaire dans le groupe Gulf Insurance - un des plus grands groupes d'assurance de la région - avec des opérations au Bahreïn, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Koweït, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Syrie.

Dans le secteur des médias, KIPCO possède une participation majoritaire dans OSN - le plus grand et la plus réussi des sociétés de télévision à péage de la région. En utilisant la dernière technologie, elle diffuse en continu en haute qualité, en arabe, en anglais et en philippin.

KIPCO détient également des intérêts directs et indirects dans les secteurs de la santé, du tourisme, de l'industrie, du conseil et de l'immobilier.



B) Le Groupe Burgan bank en 2013



**BURGAN
BANK**



B) Le Groupe Burgan bank en 2013

Le Groupe Burgan bank appartenant au Holding Kuwait Project Compagny (KIPCO), est considéré en 2013 comme l'un des plus grands groupe bancaire régional à réseau. Il détient plus de 231 agences à travers, le Koweït, la Turquie, la Jordanie, l'Algérie, l'Irak, Tunisie, au Liban et la Palestine.

En 2013, en dépit d'une situation économique régionale moins favorable, le groupe Burgan Bank arrive à maintenir une trajectoire de croissance très positive, ceci, grâce à son model organisationnel et opérationnel flexible et adaptable à l'environnement économique de la région MENA et ses évolutions fréquents.

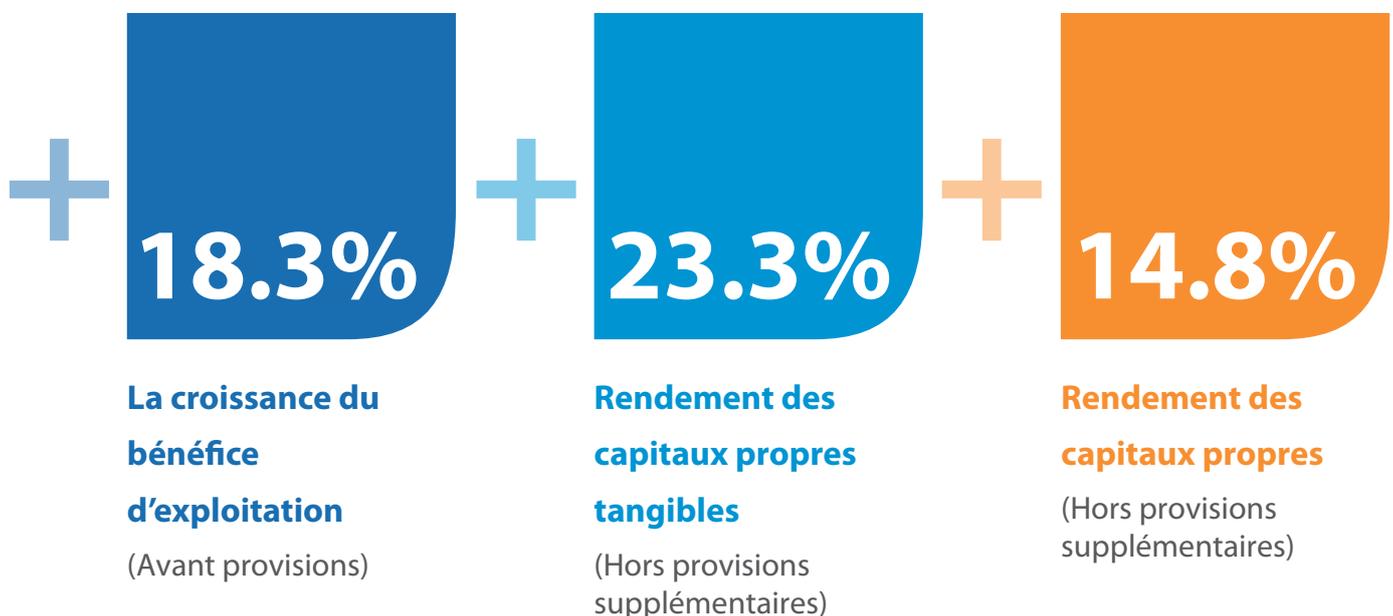
Le groupe a généré des résultats tangibles, notamment des niveaux de capitalisations intéressants, combinés à une amélioration de la qualité des actifs, un taux de liquidité de 32 % et un ratio de solvabilité de 15.4%.

Le résultat brut d'exploitation est de 254 millions KD enregistrant une croissance de 33,4 % tandis que les bénéfiques avant provisions sont de l'ordre de 141 millions KD reflétant une croissance de 18,3%.

Au cours de 2013, la performance du groupe était reconnu tant à l'échelle régionale qu'au niveau international par des organisations hautement considérées.

Le groupe Burgan Bank était élu «Meilleur groupe bancaire au Koweït», par World Finance, «Meilleur Banking Group MENA 2013» par Global Revue bancaire et financière, ainsi que «La banque de l'année de la région MENA », par ACQ Global Award.

Il lui a été également attribué comme prix pour la branche « Private Banking » la « Meilleure Banque Privée au Koweït 2013 » par Capital Finance International, et la branche Retail Banking a gagné «Meilleure banque locale de détail de l'année » par les banques d'Asie et Finance Magazine.



C) AGB à travers les années

C) AGB à travers les années

- 2003** Création de la banque par 03 banques du groupe KIPCO (Burgan Bank, JKB, TIB).
- 2004** Ouverture de la première agence à Dely Ibrahim orientée vers la clientèle Coporate.
- 2007** Elargissement du marché à la clientèle des “particuliers” par une gamme variée de produits.
- 2008** Gulf Bank Algeria se rapproche de ses clients grâce à l’extension de son réseau sur le territoire national (13 agences).
- 2009** L’extension se poursuit avec 12 nouvelles agences et de nouveaux produits et services sont lancés « AGB Online, la carte VISA Prépayée, la carte Sahla ».
- 2010** L’offre Crédit s’enrichi avec le Proline. Des TPE à puce GPRS ont été mis en service.
- 2011** Réorganisation des activités du crédit et du Risque Management.
- 2012** Lancement de la première agence Self banking et du premier Drive Banking en Algérie. Acceptation des cartes VISA et MasterCard sur tous les ATM de la banque. 4 nouvelles agences ont été ouvertes et le SMS PULL est lancé.
- 2013** Lancement pour la première fois en Algérie du e-paiement, des cartes MasterCard et de l’épargne dématérialisée par carte.
- Son réseau, en constante croissance, compte en 2013 40 agences bancaires servant l’ensemble des segments (coporate, PME, profession libérale et particulier).

D) Organisation et gouvernance

D) Organisation et gouvernance

Plusieurs développements ont eu lieu au cours de l'année 2013, qui ont eu un impact sur l'organisation de la banque et l'amélioration de la gestion des risques dans son ensemble.

D - 1) Organigramme de la banque

Soucieuse des meilleures pratiques en matière de gouvernance et de toujours mériter la confiance de ses actionnaires-proprétaires et de sa clientèle, un nouvel organigramme de la banque a été mis en place en 2013. La nouvelle organisation vise une croissance optimale des activités de la banque en se basant sur 03 axes :

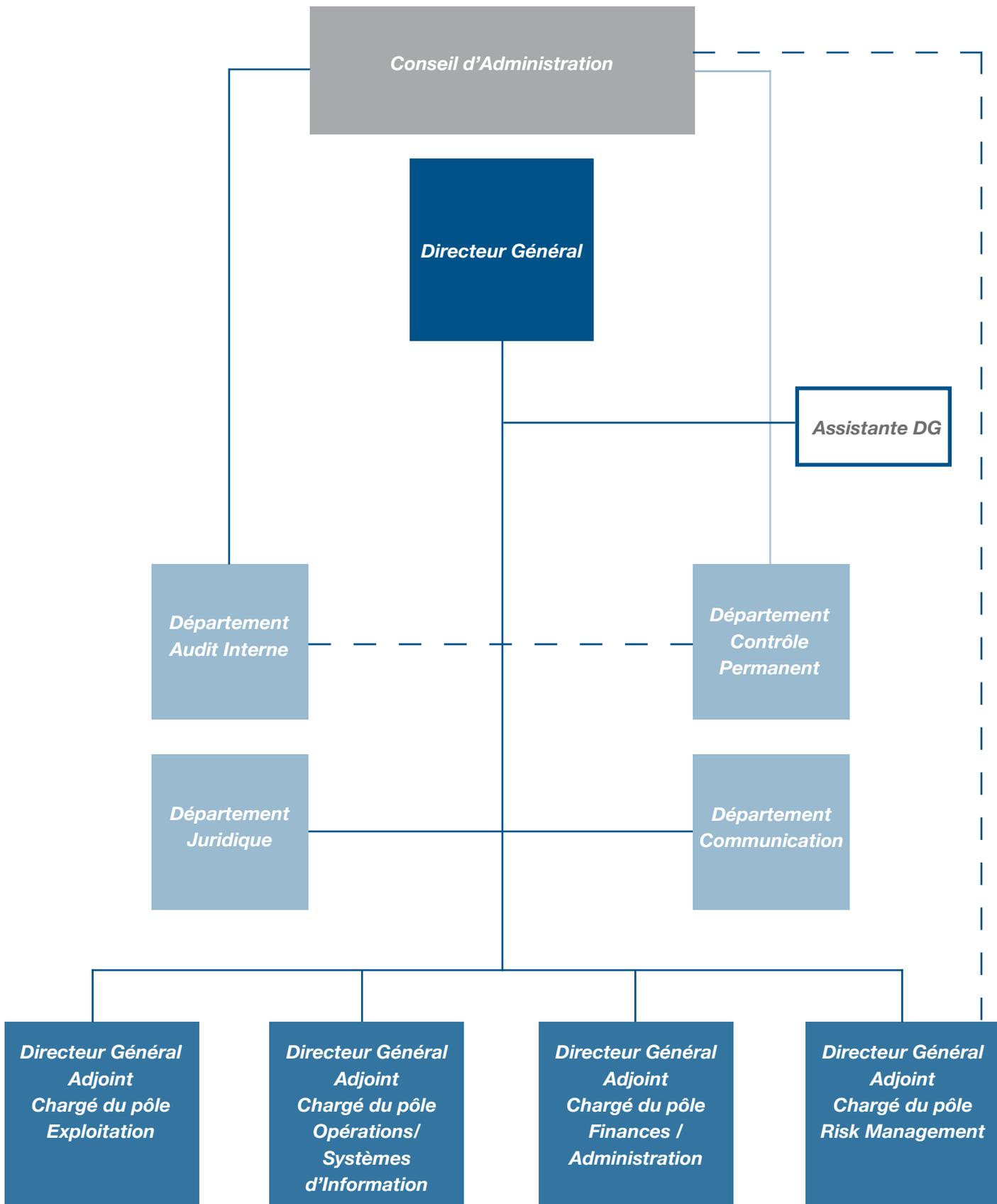
-  La séparation des métiers
-  Le contrôle du risque opérationnel
-  La flexibilité organisationnelle et commerciale

Afin de répondre d'une manière efficace et efficiente à la mise en place du plan stratégique de la banque, ce nouvel organigramme est constitué de 04 grands pôles de métiers sous l'autorité du Directeur Général. Il prend en compte la mise en place d'une gouvernance d'entreprise efficace, mais aussi l'évolution de la banque, ses activités et l'élargissement de son réseau. Il s'agit des :

- **Direction Générale Adjointe** chargée du pôle exploitation : Elle est composée de la direction des finances, la direction des supports et ventes et de 05 directions régionales d'exploitation.
- **Direction Générale Adjointe** chargée du pôle Risk Management : Elle composée des directions Risque crédit, contrôle interne et risque opérationnel, sécurité informatique et continuité de l'activité et la direction du marché.
- **Direction Générale Adjointe** chargée du pôle opérations et systèmes d'information : Elle est composée des directions des Relations internationales, du back office central et de la direction des systèmes d'information.
- **Direction Générale Adjointe** chargée du pôle Finance et administration : Elle est composée des directions des Ressources humaines, de l'administration générale et de la direction finance et comptabilité.

La célérité et la réactivité ont toujours été le principe cardinal sur lequel a été construit l'ensemble du processus de la banque pour une qualité optimum.

ORGANIGRAMME DE LA BANQUE



D - 2) Comité de gouvernance et de crédit

L'année 2013 a été consacrée au renforcement de la mise en œuvre des règles de bonne gouvernance de l'entreprise en respect des directives de Bale 3.

Par conséquent, au cours de l'année 2013, le Conseil d'administration a adopté, en particulier les règles relatives à la composition des organes directeurs, avec l'incorporation de certaines structures directement au Conseil, le rôle et la composition des différents comités, la politique de rémunération et les critères d'administrateurs indépendants.

A cet effet, la banque a complété son modèle organisationnel par le dispositif complet qui se présente selon cette définition :

A- COMITÉ DU CONSEIL

- Le comité Exécutif
- Le comité d'audit
- Le comité des risques
- Le comité de gouvernance
- Le comité des nominations des rémunérations

B- COMITÉ DE GESTION

- Comité de la Direction Générale (MCOM)
- Comité de Contrôle Interne.
- Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO)
- Comité de Gestion des Provisions pour Risques.
- Comité des Nouveaux Produits et des Prix.
- Comité de Gestion des Ressources Humaines.
- Management Crédit Committee.

E) Situation économique et environnement bancaire en 2013

E) Situation économique et environnement bancaire en 2013

E - 1) Situation économique

A fin 2013 les équilibres macroéconomiques de l'Algérie restent très bons et permettent de continuer à classer l'Algérie parmi les premières économies d'Afrique.

Le PIB de l'Algérie à fin 2013 est 212 Milliards USD, 194 Mds USD de réserve de change contre une très faible dette externe de 3.4 Mds USD, qui classe l'Algérie comme le pays le moins endetté de la région MENA. La croissance globale pour la même année est de 4.5%, alors que l'inflation a sensiblement baissée pour se situer à 3.3 % après une forte hausse en 2012.

E - 2) Environnement Bancaire en 2013

Les crédits accordés à l'économie nationale par les banques avoisinent les 5200 milliards de dinars, progressant de 20 % par rapport à 2012.

De plus, 52 % des crédits, soit 2720 milliards ont été attribués au secteur privé avec 71% à moyen et long terme orientés vers des investissements productifs.

Face à la progression des importations de plus de 50% en 4 ans, qui ont eu un effet négatif sur le solde de la balance des paiements. Plusieurs règlements et mécanismes ont été adoptés par le gouvernement afin de réduire la facture des importations et favoriser l'investissement productif, tel que :

- Fixation et plafonnement des commissions appliquées aux opérations du commerce extérieur.
- Annulation des commissions de gain change sur les transferts à l'étranger
- Plafonnement des taux des crédits

Ces mesures ont fortement touché la rentabilité de certaines banques algériennes, beaucoup plus privées, dont les gains reposaient essentiellement sur le commerce extérieur. Pour compenser le manque à gagner en commissions, la compétitivité du financement de la production sera plus importante entre les banques au détriment de l'importation.

Egalement :

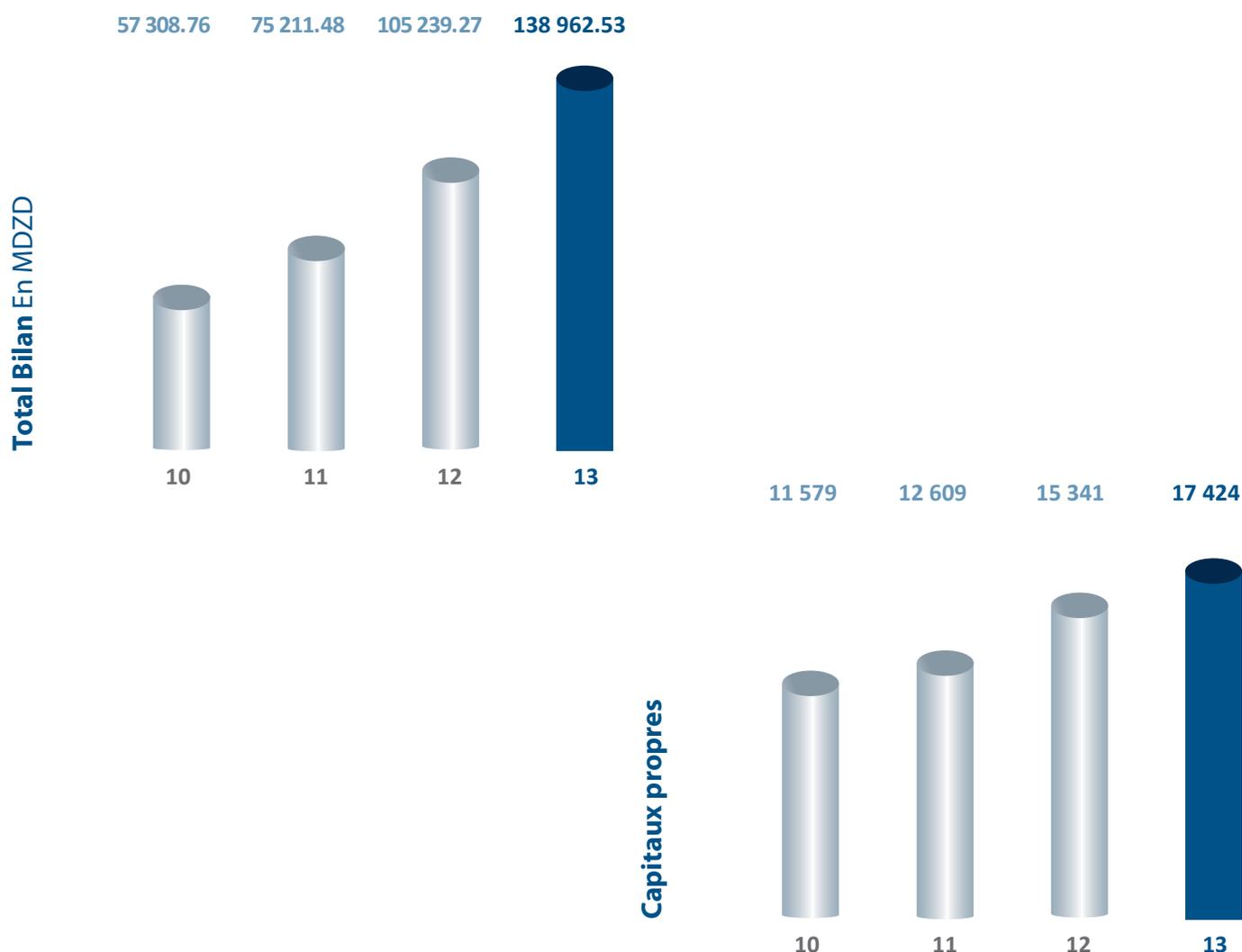
- Augmentation de la durée maximale de placement à 06 mois dans le cadre de la reprise de liquidité par la Banque d'Algérie
- Augmentation du taux des réserves obligatoires à 12% de l'assiette globale des ressources bancaires. L'augmentation du ratio des réserves obligatoires vise essentiellement l'absorption des surliquidités et d'agir par voie de conséquence sur l'inflation qui a considérablement augmentée en 2012 pour atteindre 8.9 %.
- Fixation du taux de la prime due au titre de la participation au fonds de garantie des dépôts bancaires à 0.25 %.
- En fin, par loi de finance 2014, les pouvoirs publics restaurent la remise documentaire comme moyen de règlement des importations, en plus du crédit documentaire (Credoc), toujours maintenu.

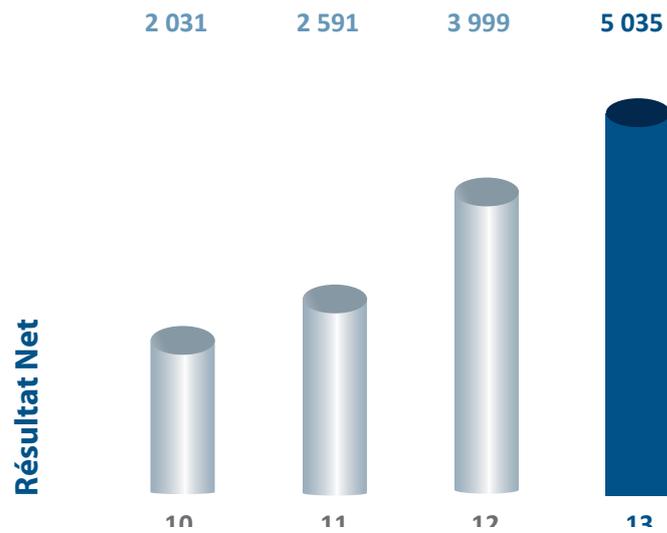
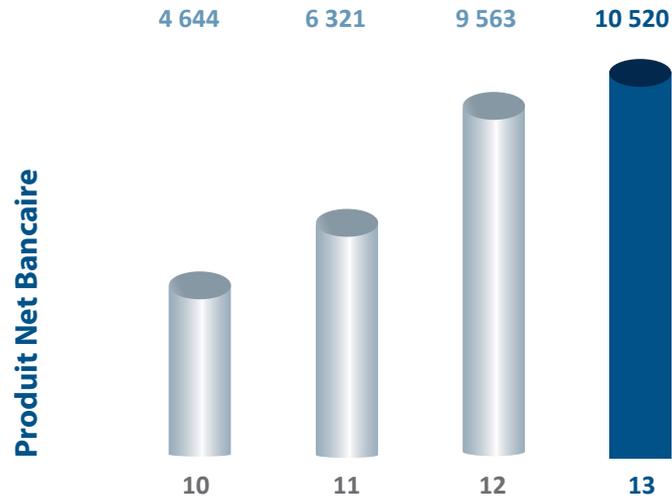
F) Réalisations financières d'AGB en Bref

F) Réalisations financières d'AGB en Bref

	2010	2011	2012	2013
Total Actif	57 308.76	75 211.48	105 239.27	138 962.53
Total Crédit	26 424.53	44 627.92	64 967.74	81 240.93
Produit Net Bancaire	4 644.34	6 320.93	9 562.95	10 520.32
Résultat Brut d'exploitation	3 000.88	4 302.55	6 631.95	6 939.92
Résultat net	2 031.05	2 591.30	3 999.08	5 035.07

	2010	2011	2012	2013
Crédit / Total actif	46%	59%	62%	58%
Fond propres / Total actif	20%	17%	15%	13%
Fond propres / Crédit	44%	28%	24%	21%
ROA	4%	3%	4%	4%
ROE	18%	21%	23%	31%
Résultat brut / Crédit	11%	10%	10%	9%
Résultat brut / fond propre	26%	34%	43%	40%
Ratio de solvabilité	43%	26%	18%	22%





En 2013, Gulf Bank Algeria a continué son développement avec vigueur et dynamisme commercial, qui ont abouti à l'enregistrement de résultats satisfaisants tout en accroissant sa part de marché tant sur le plan des activités du corporate que celles du retail. Ainsi, elle devient un acteur de référence et d'innovation par des produits diversifiés transformant sa volonté issue des visions stratégiques, à une participation accrue au développement du paysage économique et financier algérien en accompagnant les clients dans les divers projets économiques.

Fidèle à sa stratégie, Gulf Bank Algeria a mis en œuvre les moyens nécessaires pour améliorer le niveau de bancarisation en se rapprochant d'avantage des citoyens à travers le territoire national. Elle a continué ainsi à développer et moderniser son réseau d'agence et ces outils pour atteindre 71.500 clients tout type confondu (particuliers, professionnels, PME et grandes entreprises). Six agréments de nouvelles agences dans les villes de l'intérieures ont été reçus pendant l'exercice 2013 portant le réseau à 40 agences opérationnelles. Il s'agit de Laghouat, Djelfa, Tiaret, Mascara, Ain Temouchent, Bouira qui ont ouvert leurs portes à une clientèle diversifiée.

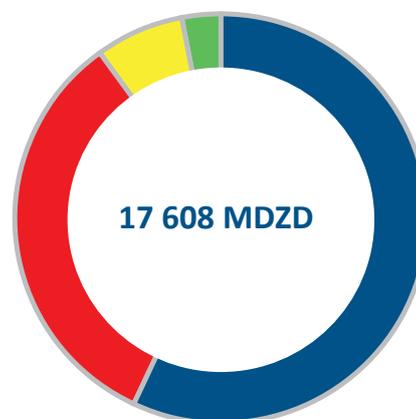
Le dynamisme commercial s'est traduit par un total bilan de 139,9 Milliards de dinars en augmentation de 32%. Le produit net bancaire quant à lui est en croissance satisfaisante de 10 % pour atteindre à 10,5 Milliard de dinars en dépit de la baisse des commissions sur les opérations d'importation à la suite de la nouvelle réglementation de la Banque d'Algérie.

Le Résultat net a ainsi atteint 5,035 Milliards de dinars, en augmentation lui aussi de 26% par rapport à 2013. Cette réalisation est considérée comme très satisfaisante au regard à l'impact des changements réglementaires cités plus haut, sur le volume des commissions perçues. Cette bonne performance est due essentiellement à la hausse des intérêts perçus sur les crédits octroyés à court ou moyen terme traduisant ainsi le dynamisme enregistré dans le soutien et l'accompagnement dans le financement des projets d'investissement ou le fonds de roulement des activités des clients de la banque.

Les capitaux propres prudentiels, en incluant les reports à nouveaux de l'année, totalisent 17.6 Milliards de dinars, en croissance de 14%, avec un ratio de solvabilité de 22 %.

Structures des fonds propres en 2013

	Capital	57%
	Réserve	3%
	FRBG	7%
	Report à nouveau	33%



G) Activité commerciale

G) Activité commerciale

Plusieurs actions et événements commerciaux ont marqué 2013 qui ont conduit aux performances globales positives, une part de marché plus importante sur tous les segments et une satisfaction des clients qui ont rejoint AGB pour la qualité et l'innovation des services offerts.

G - 1) Développement des produits et services

L'année 2013 est très riche en matière d'innovation et développement des produits et services où Gulf Bank Algeria se positionne toujours comme leader et banque de référence en matière d'utilisation des nouvelles technologies. La clientèle a pu découvrir et bénéficier de plusieurs facilités qui lui ont simplifié encore plus la banque à distance. Le lancement en exclusivité de nouveaux produits et services a concerné :

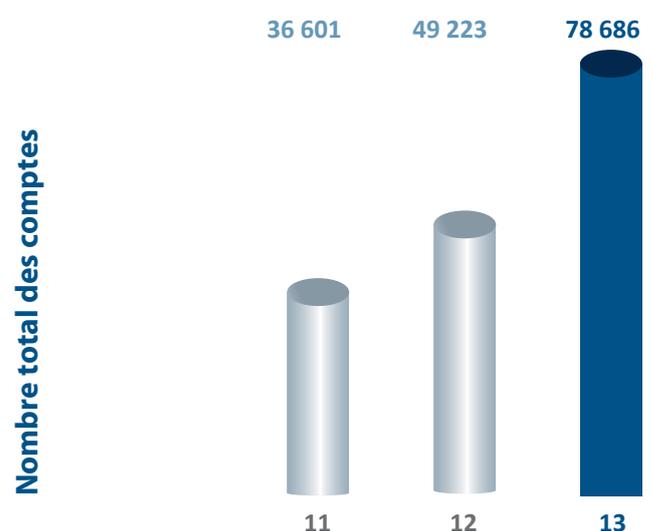
- Une solution e-paiement pour le règlement des achats sur le net par la carte CIB dinars.
- L'émission de la carte VISA Platinum à une clientèle classée patrimoniale.
- L'émission des MasterCard en dollars (prépayées, classiques et gold).
- Le service du changement sur DAB du code PIN des cartes VISA et MasterCard.
- Le service de rechargement des cartes prépayées sur le site web AGB.
- L'acceptation des retraits sur les DAB AGB avec toutes les cartes (nationales et internationales),
- Le mandat par DAB (virement électronique entre deux DAB) sans que le bénéficiaire ne soit nécessairement client de la banque.
- Le virement de fonds à partir du site web AGB, du compte chèque vers le compte épargne.
- La vente du compte épargne dématérialisé avec deux cartes CIB.

Le développement des produits demeure un axe stratégique de la banque pour lequel, la Direction Générale de Gulf Bank Algeria est toujours à l'écoute de ses clients et réserve une attention particulière à la promotion des idées innovantes et capacités humaines de ses collaborateurs.

G - 2) Développement du portefeuille clientèle

La banque a poursuivi son accompagnement de proximité, offrant ainsi ses services à un portefeuille clientèle plus importants qui se rapproche des 100.000 clients. La croissance en recrutement de nouveaux clients représente 50.77 % en comparaison avec l'année précédente. Le nombre de comptes clientèle quant à lui a connu une progression significative de 59.80%.

En terme de catégorie de comptes, ce sont les comptes de chèques qui ont enregistrés la plus forte croissance en nombre avec plus de 19 000 comptes supplémentaires alors que les livrets d'épargne ont connu en valeur relative la plus grande progression, soit 76.9%. La progression de ces deux catégories de comptes est due en grande partie à l'action d'animation commerciale et de la domiciliation des salariés des clients corporate, d'une part. D'autre part, au package offert, notamment l'attrait des cartes prépayées VISA / MasterCard ainsi que le crédit immobilier où les délais de réponse et déblocage des fonds constituent un avantage comparatif que les clients ont beaucoup apprécié.



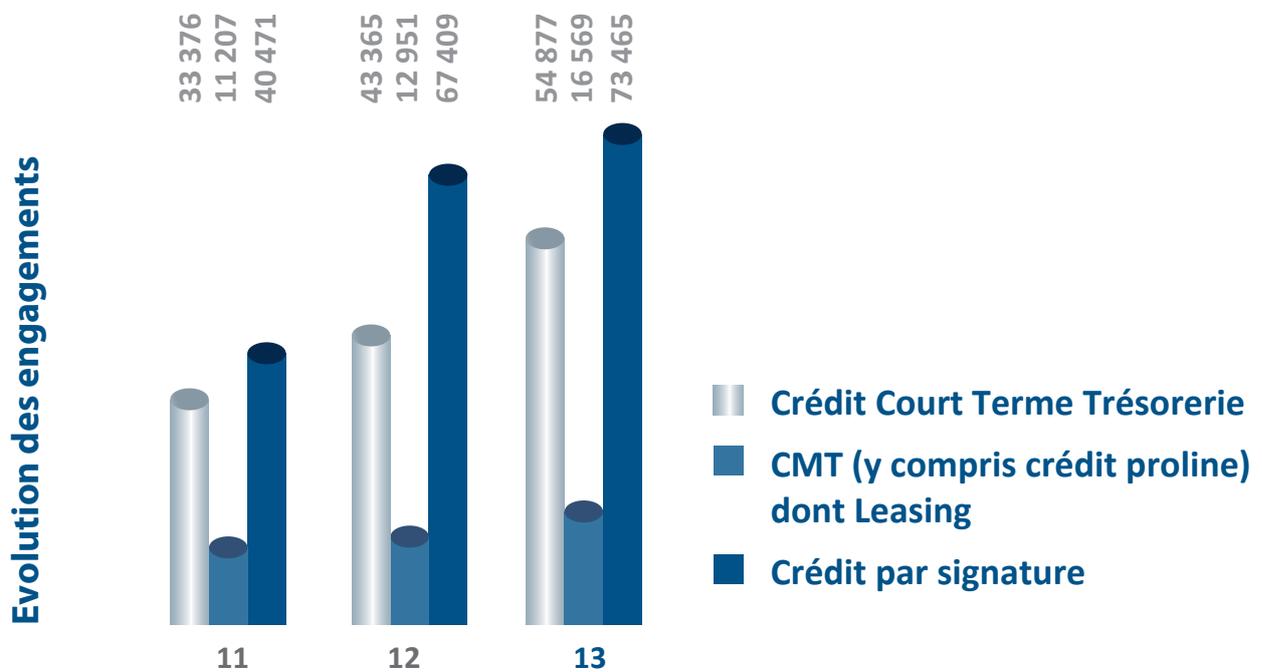
G - 3) Crédit aux entreprises

Chaque année, l'implication et la participation de Gulf Bank Algeria dans le financement de l'économie du pays est de plus en plus importante et diversifiée en terme de nature de crédit comme celle des secteurs d'activités financés.

2013 est marquée par l'introduction d'une nouvelle ligne de métier qui est le crédit-bail mobilier (en phase test), produit très demandé par les clients de la banque au regard aux avantages qu'il présente. Ce type de financement est venu en réponse à une demande émanant d'une typologie de clientèle spécifique voulant engager des investissements mobiliers ou immobiliers et n'ayant pas suffisamment de garanties.

A ce titre, à l'instar des résultats des années précédentes, les efforts déployés ont permis d'atteindre une évolution appréciable de l'ensemble des engagements de la banque et des opérations y afférentes. Soit, un niveau d'activité positif et une confirmation de la solidité des structures financières de la banque.

Les engagements de la banque banque (crédits par caisse et par signature) destinés au financement des activités des opérateurs économiques algériens, (hors crédits immobiliers et créances impayés) sont en progression de +17% (144.9 MMDZD). Ils concernent notamment les crédits par caisse (71.4 MMDZD, +27 %) dont à moyen et long terme (16.6 MMDZD, + 28%).



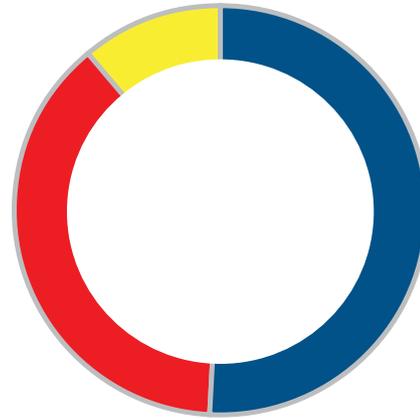
Hors créances impayés globales

Item	Q1	Q2	Q3
7307884	10,818	101,000	178,400
8412280	112,000	20,000	48,300
8421280	552,802	70,000	24,300
8431800	212,300	80,000	201,800
84412010	747,087	100,000	81,300
84513001	20,320	100,000	17,800
84618004	86,837	240,000	118,000
TOTAL	842,117	870,000	892,120

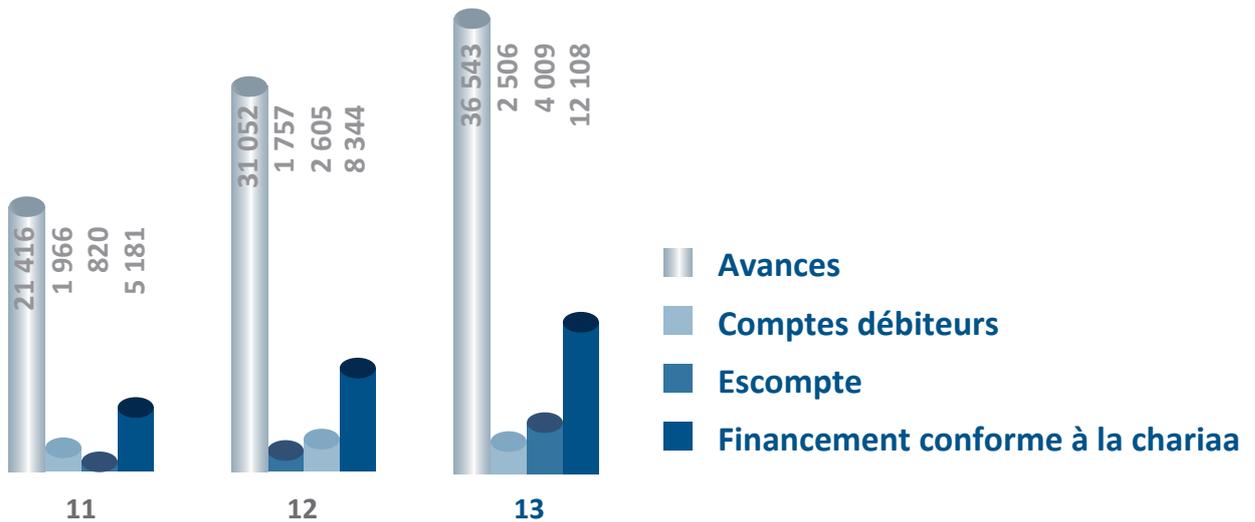


Répartition des crédits directs et indirects en 2013

	Crédit par signature	51%
	Crédit Court Terme Trésorerie	38%
	CMT	11%



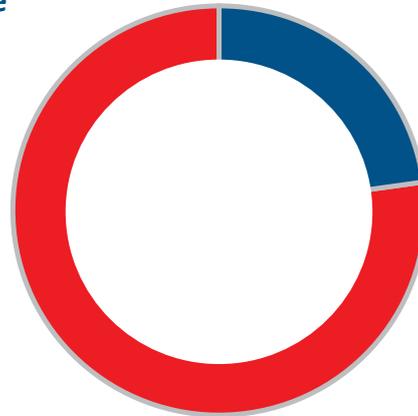
Evolution des crédits d'exploitation



Les crédits par caisse à Court Terme destinés au financement du cycle d'exploitation des entreprises restent prépondérants par rapport au crédit directs « Corporate » à moyen terme.

Toutefois, la progression du crédit moyen terme du corporate a été plus rapide que celle des crédits à court terme. Ils représentent 23% du total du portefeuille des crédits directs de la banque en tenant compte du financement leasing.

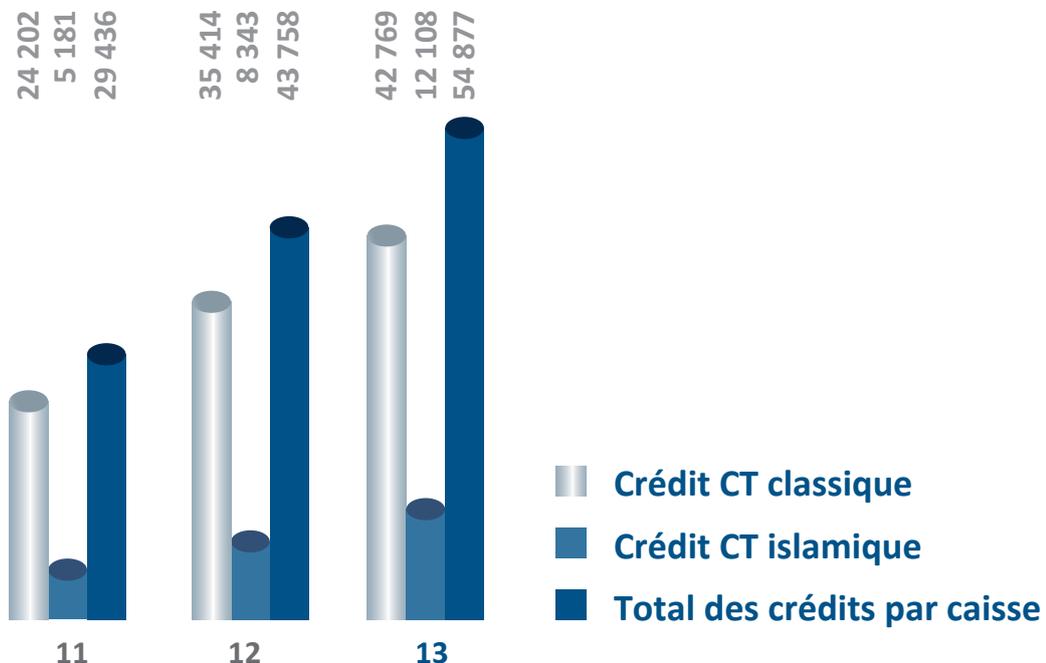
Répartition des crédits par caisse corporate



Cette répartition devrait enregistrer une amélioration en 2014 pour sa part des crédits destinés aux investissements, ceci, en raisons des demandes d'investissements accordées en cours de mise en

place et du choix stratégique de la banque d'accroître sa part de marché dans le financement de l'économie, notamment les activités de production.

Evolution des crédits classique et islamique

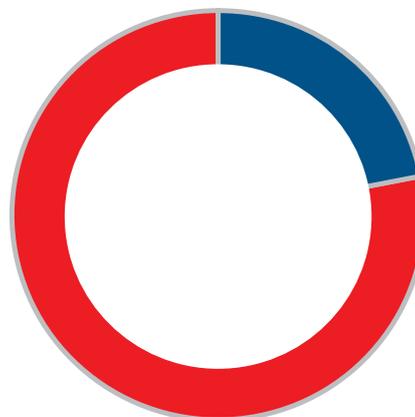


Sous un autre angle, l'évolution des crédits a concerné l'ensemble des types de financements octroyés. Les crédits conformes à la Charia islamique de plus en plus demandés par la clientèle de la banque, poursuivent leur forte progression avec une hausse de l'ordre de 45.1 %.

Ils représentent a fin 2013, 22% du total des crédits donnés par caisse. Il est à noter que ce type de financement qui répond à un besoin spécifique de la clientèle de Gulf Bank Algeria a évolué de 137 % en trois ans.

Répartition des crédits classiques et islamiques

■ Crédit CT classique	78%
■ Crédit CT islamique	22%



Les crédits par signature, quant à eux, ont évolué de 13.7 % (73.5 MMDZD). Sur le plan de la composition des crédits indirects, les cautions et avals enregistrent une croissance rapide de 237 % contre seulement 8.25 % pour les crédits documentaires. Cette évolution est le résultat de la domiciliation à nos guichets d'un nombre important de marchés publics dans le cadre des plans d'investissements des pouvoirs publics des différents départements Ministériels. Ce chiffre est appelé à croître encore plus en 2014, tenant compte des accords de financement donnés en fin d'année 2013.

Le cout du risque

Les efforts de recouvrement engagés dès la constatation des impayés ont permis de maîtriser le volume des créances non performantes qui se situe à un faible taux de 4.13% du total des engagements de la banque. Ces créances sont provisionnées conformément aux exigences de la réglementation Banque d'Algérie en vigueur. La qualité de la clientèle à engagement est l'une des priorités de la banque lors des montages de dossiers de crédit par le réseau. Le développement des indicateurs commerciaux dont principalement les crédits d'un côté, de l'autre; le recrutement de nouvelle clientèle de qualité, sont deux actions qui se rejoignent et se complètent sans occulter de maîtriser le risque opérationnels et en particulier celui de contrepartie lié aux crédits.

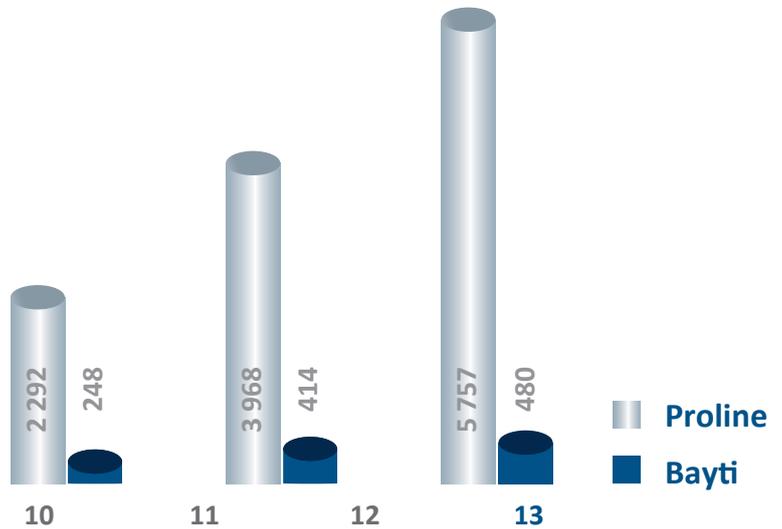
G - 4) Crédits aux particuliers et aux professionnels

L'attention particulière accordée en 2012 à ce produit, l'approche proactive en direction des promoteurs pour faciliter l'accès au logement individuel ont donné leurs fruits durant l'année 2013.

L'offre plus adaptée et la prise en charge des demandes de financement tout type confondu dans le cadre du LSP, LPP ou les acquéreurs ont bénéficié de la bonification des taux d'intérêt, le crédit immobilier a connu un essor important suite à la mise en application des protocoles d'accords signés avec les promoteurs immobiliers. Ainsi, le nombre de dossiers Bayti traités a évolué de 229%, soit, 710 nouveaux crédits accordés. A ce titre, l'encours du crédit immobilier a évolué de + 45 % pour atteindre 5.757 Mds DZD. La qualité des demandes accordées et la croissance importante de l'encours du crédit immobilier n'a été accompagné que par un très faible taux de créances douteuses

Tandis que les crédits aux petits commerçants et professions libérales couverts par l'offre PROLINE, ils ont évolué de +16 % pour les deux types de financement accordés que ce soit de l'investissement ou du fond de roulement.

Evolution des crédits aux particuliers

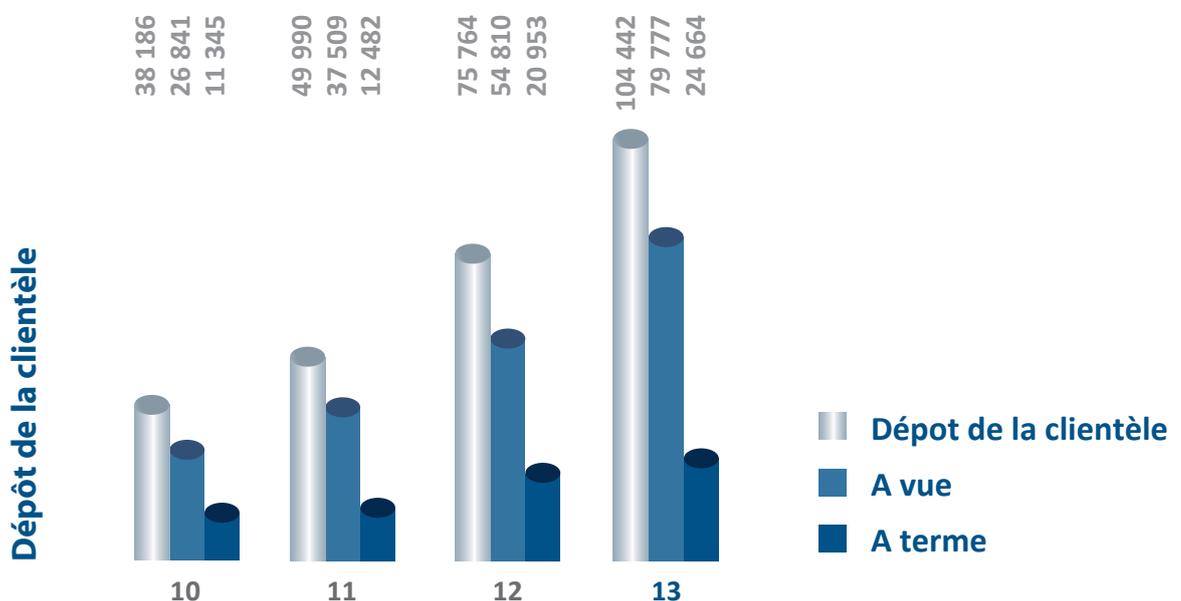


G - 5) Les ressources

L'accroissement des dépôts a été de 38% pour atteindre 104 MMDZD. Cette croissance concerne l'ensemble des produits de placement. Toutefois, les deux rubriques qui ont enregistré la plus forte hausse sont les comptes à vue avec + 45%, et les comptes d'épargne avec + 52%.

Ce constat est la suite des efforts engagés et de l'évolution du portefeuille clientèle corporate ou celui du retail. L'orientation des actions de la collecte des ressources en 2013 était axée sur l'amélioration du volume et de la durée des placements à terme.

Les dépôts sous la forme participative, quant à eux, représentent 44% des placements à terme.



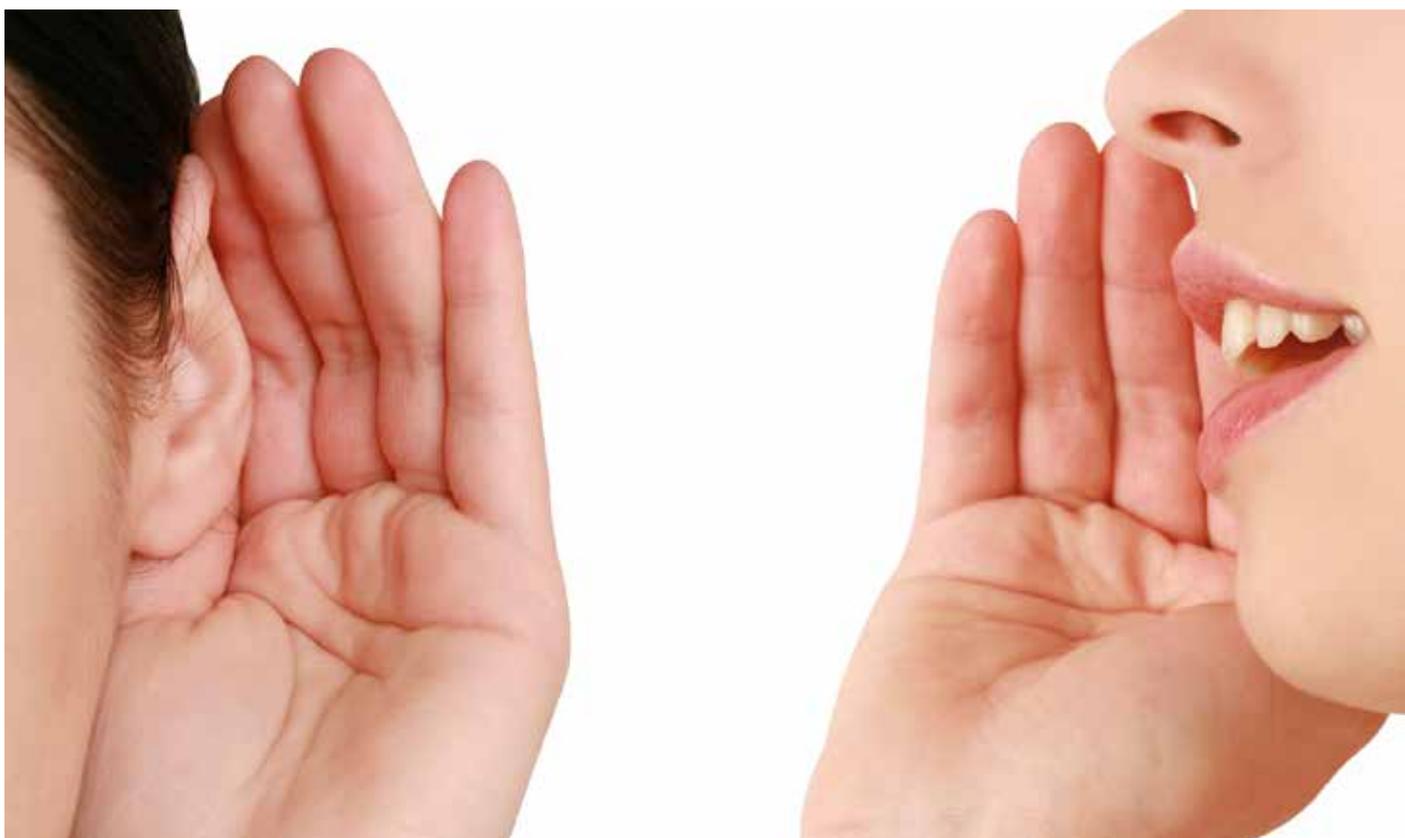
H - Communication & Marketing

H - Communication & Marketing

Sur le plan de la communication, d'une part, une large couverture dans les médias a été engagée par Gulf Bank Algeria à l'occasion de l'introduction de l'ensemble des nouveaux produits et services en 2013, d'autre part, le lancement des communications institutionnelles lors de l'ouverture des nouvelles agences.

A ce titre les dépenses de communication ont augmenté de 100 %.

Egalement, Gulf Bank Algeria a marqué sa présence en se rapprochant plus de ses clients professionnels lors des manifestations économiques entre autres le salon international du tourisme et du voyage (SITEV) et le salon Expofinance dédié spécialement aux banques et organisé en parallèle le salon de la production.



I) Gestion des ressources humaines

I) Gestion des ressources humaines

En 2013, Gulf Bank Algeria a mis en place une nouvelle politique de recrutement et de formation des collaborateurs de la banque.

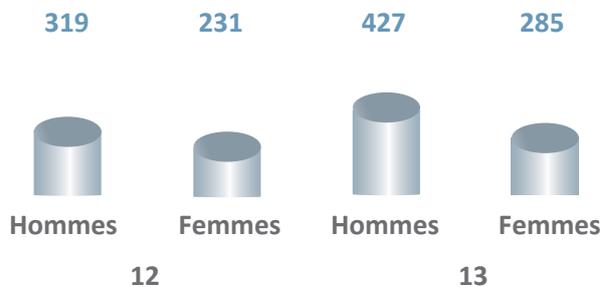
Le renforcement des équipes en ressources humaines de qualités et diplômées de grandes écoles a constitué une priorité pour répondre au besoin de développement stratégique de la banque les 05 prochaines années.

A ce titre, la nouvelle organisation de la banque et le développement du réseau a nécessité le recrutement de 279 nouveaux collaborateurs durant 2013 pour atteindre un effectif global de 712 collaborateurs dont 40% sont des femmes.

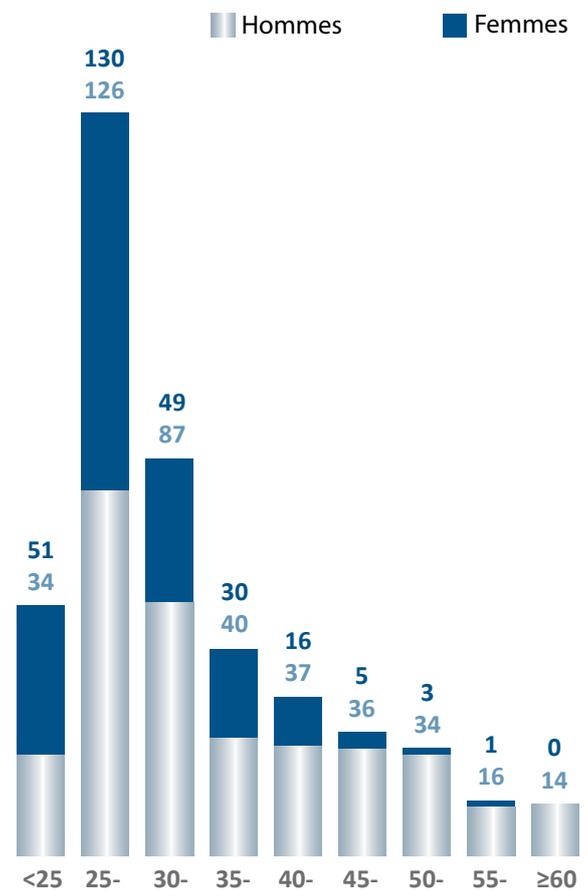
Comme action complémentaire visant à faire monter en compétence les collaborateurs de tous les métiers, un investissement très important a été réalisé à savoir la création d'un centre de formation à Birtouta, très moderne en architecture et en équipement. Ce dernier dispose des capacités intéressantes en termes de volume de prise en charge de plusieurs groupes en formation en même temps.

Toujours, dans le cadre de la politique de formation de la banque, en plus du programme de formation annuel destiné à l'ensemble des collaborateurs issus de tous les métiers de la banque, toutes les nouvelles recrues bénéficient d'une formation théorique et pratique de 03 mois en continue avant d'intégrer leur poste d'affectation définitif. Le budget de la formation dégagé par la banque pour la formation a représenté l'équivalent de 6.5% de la masse salariale.

Evolution du nombre des collaborateurs 2012/2013



Répartition de l'effectif par âge en 2013





Approbation des résultats 2013

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

Tenue le 16 Mars 2014

L'an deux mille quatorze et le seize mars et à partir de quatre heures de l'après-midi, s'est tenue une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires au siège de Gulf Bank Algeria, société par actions, au capital social de 10.000.000.000,00 DA, sise à Haouch Kaouch, Route de Cheraga, Dely Ibrahim, Alger.

Il a été dressé une feuille de présence, signée par les actionnaires présents et ceux représentés regroupant 999.999 actions soit l'équivalent de 99,99% du capital social de la banque.

L'Assemblée a procédé à l'élection de son bureau présidé par Monsieur Abdelkrim ALKABARITI, assisté de Messieurs : Massaoud Mahmoud Hadji Djawhar HAYAT, Mohamed EL FEKIH, Hadj Ali GHOZALI et Rabih SOUKARIEH.

Monsieur Mohamed LOUHAB, Directeur Général est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Etaient également présent Messieurs :

-  Meguellati InCha allah
-  Khedouci Bechala.

En leur qualité de commissaires aux comptes.

Le bureau certifie véritable et exacte la feuille de présence qui est annexée au présent procès verbal.

Le Président s'assure que suivant la feuille de présence l'Assemblée Générale Ordinaire est substituée légalement.

Le président déclare que le nombre d'actions exigées par loi pour permettre à l'Assemblée Générale Ordinaire de délibérer valablement est atteint dans la mesure où les actionnaires présents et représentés possèdent 999.999 actions soit 99,99%.

Le président met alors à la disposition des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire les documents ci-dessous désignés :

-  Les copies des statuts de la banque ;
-  Les copies des convocations adressées aux actionnaires ;
-  Les procurations des actionnaires représentés ;
-  La feuille de présence, signée par les membres présents ;
-  Le rapport de gestion de l'exercice 2013;
-  Le rapport des commissaires aux comptes 2013 ;
-  Le projet des résolutions.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale (suite)

Tenue le 16 Mars 2014

Ainsi que l'ordre du jour comportant les points suivants :

- 1- Approbation du bilan et du compte de résultat consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013;
- 2- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- 3- Quitus.
- 4- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles 628 et suivants du code de commerce notamment pour celles passées entre une société et ses mandataires sociaux mais également entre sociétés d'un groupe avec dirigeants. sociaux communs.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence.
- 6- Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2013.
- 7- Désignation de nouveaux membres au conseil d'administration
- 8- Autres résolutions.

De ce fait, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, après avoir exposé et examiné tous les points et sujets à débattre décide :

RESOLUTION N°01 : APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve le bilan au 31 décembre 2013 et le compte de résultat de l'exercice 2013 établis conformément aux normes du Système Comptable Financier (SCF) telles qu'adoptées par les autorités Algériennes, et se soldant par un bénéfice net de **5.035.072.381,66 Dinars Algériens**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°02 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

-  L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide l'affectation du résultat de la manière suivante :
-  Réserves légales : 5% soit un montant de : 251.753.620,00 DZD.
-  Dividendes à distribuer aux actionnaires : 2.517.536.190,83 DZD.
-  Provision pour tantièmes : 56.970.588,24 DZD.
-  Report à nouveau : 2.208.811.982,59 DZD.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale (suite)

Tenue le 16 Mars 2014

RESOLUTION N°03 : QUITUS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires et en conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, l'Assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°04 : RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISÉS AUX ARTICLES 628 ET SUIVANT DU CODE DE COMMERCE NOTAMMENT POUR CELLES PASSÉES ENTRE UNE SOCIÉTÉ ET SES MANDATAIRES SOCIAUX MAIS ÉGALEMENT ENTRE SOCIÉTÉS D'UN GROUPE AVEC DIRIGEANTS SOCIAUX COMMUNS.

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles 628 et suivants du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°05 : FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, fixe à 3.100.000,00 Dinars nets le montant maximum de la somme annuelle à verser au Conseil d'administration à titre de jetons de présence et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 06 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires a décidé de fixer les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2013 en conformité avec la loi.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale (suite)

Tenue le 16 Mars 2014

RESOLUTION N° 07 : DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires a décidé sur proposition présentée par le Conseil d'Administration lors de la réunion tenue le 16/03/2014; de désigner :

Monsieur 1 : Mohamed BELFODIL

Et

Monsieur 1 : Osama Talaat AL-GHOUSSEIM

En qualité de membres au Conseil d'Administration de la banque.

Les nominations effectives nécessitent l'obtention préalable de l'agrément de la banque d'Algérie pour chaque administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 08 : AUTRES RESOLUTIONS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur relatifs à l'ensemble des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à sept heure du soir.

Le Président



Le Secrétaire



Rapport de certification 2013

Messieurs;

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous avons examiné les états financiers dont copie jointe au présent rapport, établis par Gulf Bank Algeria pour l'exercice clos, le 31 décembre 2013 et comprenant :

- Le bilan Actif et Passif,
- Le hors bilan,
- Le compte de résultats,
- Le tableau des flux de trésorerie,
- Le tableau de variation des capitaux propres,
- L'annexe aux états financiers.

Les comptes de la Gulf Bank Algeria ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tels qu'ils vous sont présentés lors de cette AGO.

L'établissement des états financiers, conformément aux dispositions réglementaires émanant de la banque d'Algérie, relève de la responsabilité de la direction de la banque.

Notre responsabilité en notre qualité de Commissaires aux Comptes consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de vérifications conformément aux normes d'Audit généralement admises par la profession.

Ces normes requièrent que l'Audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'erreurs ou d'anomalies significatives.

Il y a lieu de préciser que les comptes de la Gulf Bank Algeria (AGB) sont arrêtés conformément aux instructions de la Banque d'Algérie et au nouveau système comptable financier algérien, référentiel, globalement compatible avec les normes internationales IAS/IFRS.

Nos contrôles ont donc consisté à examiner, sur la base de tests, les éléments justifiant les montants présentés dans les états financiers.

Notre Audit nous a permis également d'évaluer les principes comptables appliqués et les estimations significatives faites par la Direction, ainsi que le respect de la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons effectué les tests et vérifications que nous avons jugées nécessaires pour l'accomplissement des normes de la profession et l'expression de notre opinion.

Rapport de certification 2013 (suite)

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous estimons être en mesure d'affirmer que nos vérifications constituent une base raisonnable pour exprimer une opinion sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2013.

Opinion sur les comptes :

Aux termes des diligences effectuées, nous sommes en mesure de certifier que les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et annexés au présent rapport, avec un bilan totalisant à l'actif et au passif un montant de : Cent trente-huit milliards neuf cent soixante-deux millions cinq cent trente-quatre mille Dinars Algériens (138 962 534 000 DA) et un résultat bénéficiaire net de : Cinq milliard trente-cinq millions soixante-douze mille Dinars algériens (5 035 072 000 D.A) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la banque AGB au 31 Décembre 2013.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les lois et règlements en vigueur.

Les rapports spéciaux correspondants sont joints en annexes.

En outre, nous pouvons affirmer que nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations financières données dans le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration.

Cabinet C.C.A. **B.KHEDDOUCI**
B. KHEDOUCI
Comptabilité - Conseils - Audit
BOUZAREAH - ALGER



E.MEGUELLATI
دلالة إنشاء الله
MEGUELLATI Enchallah
COMPTABILITE CONSEILS AUDIT
BOUZAREAH ALGER



Etats Financiers 2013

ANNEXE N° 1 du bilan au 31/12/2013

Milliers de DA

	ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
1	Caisse, Banques Centrales, Centres des Chèques Postaux, Trésor Public	46 775 312	31 721 782
2	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
3	Actifs financiers détenus disponibles à la vente		
4	Prêts et créances sur les institutions financières	24 376	18 351
5	Prêts et créances sur la clientèle	81 240 932	64 949 392
6	Actif détenue jusqu'à l'échéance		
7	Impôt courant actif	1 407 058	882 001
8	Impôt différé actif	89 485	48 593
9	Autres actifs	124 306	133 628
10	Comptes de régularisation	2 228 363	3 166 571
11	Participation dans les filiales les co-entreprise ou les entités associées	15 675	15 675
12	Immeubles de placement		
13	Immobilisations corporelles	6 915 727	4 205 129
14	Immobilisations incorporelles	141 300	98 143
15	Ecart d'aquisition		
	TOTAL ACTIF	138 962 534	105 239 265

ANNEXE N° 1 du BILAN au 31/12/2013

Milliers de DA

	PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
1	Banque centrale, CCP		
2	Dettes envers les institutions financières	32 024	135 816
3	Dettes envers la clientèle	91 645 524	65 459 325
4	Dettes représentées par un titre	12 793 331	10 304 827
5	Impôts courants Passif	1 873 911	1 796 690
6	Impôts Différés Passif		
7	Autres Passifs	7 450 637	5 766 180
8	Comptes de régularisation	4 754 711	4 365 969
9	Provisions pour risques et charges	272 340	279 725
10	Subventions d'équipement autres subventions d'investissements		
11	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	1 199 395	1 435 535
12	Capital	10 000 000	10 000 000
13	Primes liées au Capital		
14	Réserves	597 867	397 913
15	Ecart d'évaluation		
16	Ecart de réévaluation		
17	Report à nouveau	3 307 722	1 298 205
18	Résultat de l'exercice	5 035 072	3 999 080
	TOTAL PASSIF	138 962 534	105 239 265

ANNEXE N°1 BIS HORS BILAN au 31 12 2013

Milliers DA

ENGAGEMENTS HORS BILAN		31/12/2013	31/12/2012
A	A - Engagements Donnés	74 740 731	67 409 124
1	Engagements de financements en faveur des institutions financières		
2	Engagements de financement en faveur de la clientèle	65 326 453	52 132 806
3	Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	1 275 281	2 520 127
4	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 138 998	12 756 191
5	Autres engagements donnés		
B	B - Engagements Reçus	12 497 990	10 337 557
8	Engagements de financements reçus des institutions financières		
10	Engagements de garanties reçus des institutions financières	5 989 560	4 847 367
11	Autres engagements reçus	6 508 430	5 490 190

ANNEXE N° 2 COMPTE DE RESULTATS

Milliers DA

		31/12/2013	31/12/2012
	ENGAGEMENTS		
1	Intérêts et produits assimilés	5 632 742	4 195 108
2	Intérêts et charges assimilés	- 1 051 914	- 781 927
3	Commissions	6 009 646	6 377 520
4	Charges/Commissions	- 95 624	- 286 914
5	Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction		
6	Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente		
7	Produits des autres activités	25 468	59 164
8	Charges des autres activités		
9	PRODUIT NET BANCAIRE	10 520 317	9 562 951
10	Charges générales d'exploitation	- 3 206 837	- 2 684 028
11	Dotations aux Amortis / immobilisations	- 373 561	- 246 976
12	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 939 919	6 631 947
13	Dotations aux provisions et pertes de valeurs sur créances irrécouvrables	- 1 036 210	- 2 735 998
14	Reprise de provision, de perte de valeur et récupération sur créances amorties	684 983	1 611 799
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 588 692	5 507 748
16	Gains ou pertes nets sur autres actifs		
17	Eléments extraordinaires Produits		
18	Eléments extraordinaires Charges		
19	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	6 588 692	5 507 748
20	Impôts sur les résultats et assimilés	- 1 553 619	- 1 508 668
21	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 035 072	3 999 080

ANNEXE N° 3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2013

En milliers DA

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat avant impôts	6 588 692	5 507 748
.+/- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	352 705	224 923
.+/- Dotations nettes pour pertes de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations.		
Dotations nettes aux provisions et aux autres pertes de valeur	274 298	1 173 468
.+/- Perte nette / gain net des activités d'investissement		
.+/- Produits /charges des activités de financement		
.+/- Autres mouvements		
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (Total des éléments 2 à 7)	627 002	1 398 391
.+/- Flux liés aux opérations avec les institutions financières	103 792	- 99 348
.+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	11 865 340	4 839 611
.+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers		
.+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 069 322	3 611 680
.-Impôts versés	- 2 090 941	- 1 104 661
.=Diminution /(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 9 à 13)	12 739 929	7 247 282
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLES (Total des éléments 18 et 14) (A)	19 955 623	14 153 421
.+/- Flux aux actifs financiers y compris les participations		
.+/- Flux liés aux immeubles de placement		
.+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 3 106 460	- 1 663 153
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 16 à 18) (B)	- 3 106 460	- 1 663 153
.+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 1 789 609	- 1 784 978
.+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 20 et 21) (C)	- 1 789 609	- 1 784 978
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)		
AUGMENTATION /(DIMINUTION)NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	15 059 555	10 705 290
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	19 955 623	14 153 421
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	- 3 106 460	- 1 663 153
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	- 1 789 609	- 1 784 978
Effet de variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-	-

ANNEXE N° 3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2013 (suite)

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (total des éléments 26 et 27)	31 740 133	21 034 843
Caisse, banque central, CCP (Actif et passif)	31 721 782	21 013 680
Comptes (Actifs et passifs) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières	18 351	21 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (Total des éléments 29 et 30)	46 799 688	31 740 133
Caisse, banque central, CCP (Actif et passif)	46 775 312	31 721 782
Comptes (Actifs et passifs) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières	24 376	18 351
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	15 059 555	10 705 290

ANNEXE N°04 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers DA

INTITULÉ	Capital Social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultats
Solde au 31/12/2011	10 000 000				3 481 096
Impact des changements de méthodes comptables					
Impact des corrections d'erreur significatives					
Solde au 31/12/2011 Corrigé	10 000 000				3 481 096
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations					
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente					
Variation des écarts de conversion					
Dividendes payés					-1 784 979
Opération en capital					
Résultat net de l'exercice 2012					3 999 080
Solde au 31/12/2012	10 000 000				5 695 197
Impact des changements de méthodes comptables					
Impact des corrections d'erreurs significatives					
Solde au 31/12/2012 corrigé	10 000 000				5 695 197
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations					
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente					
Variation des écarts de conversion					
Dividendes payés					-1 789 608
Opérations en capital					
Résultat net de l'exercice 2013					5 035 072
SOLDE AU 31/12/2013	10 000 000				8 940 661

Notes Explicatives

APPENDIX N°5 TO THE FINANCIAL STATEMENTS

NOTE N°1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Statuts

Gulf Bank Algeria a été créé en 2003 sous la forme de Société Par Actions. Elle a été agréée en qualité de Banque commerciale par la décision N° 03/03 de la Banque d'Algérie du 15 Décembre 2003.

2. Réseau d'exploitation AGB

Au 31 décembre 2013, la Banque comptait un réseau de 40 Agences en exploitation sur le territoire national. La Banque a obtenu en 2013 l'agrément d'ouverture de 8 agences.

3. Principales conventions et directives comptables

Les états financiers de la Gulf Bank Algeria sont conformes aux, règlements et principes comptables édictés par les lois et règlements de la Banque d'Algérie.

Les principes et règles comptables appliqués au sein de la Banque sont conformes aux dispositions édictées par le Plan comptable sectoriel Algérien des Banques et aux normes comptables en usage dans le système bancaire islamique dont les références sont rap- pelées ci-dessous

- loi n° 07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier
- règlement n° 09-04 du 23 Juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux Banque et aux établissements financiers,
- règlement n°09-05 du 18 Octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers,

3.1 Règles de présentation des états financiers

Les états financiers sont confectionnés conformément au règlement n° 09-05 du 18 octobre 2009 de la Banque d'Algérie, relatif à l'éta- blissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

3.2 Règles d'évaluation des états financiers

3.2.1 Le coût historique

Les états financiers centralisent les comptes de l'ensemble des agences et sont élaborés conformément au principe de la continuité d'exploitation et du coût historique.

3.2.2 La conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises de la Banque sont convertis en dinars aux cours moyens en vigueur à la date de clôture. La Banque ne génère pas de produits et charges libellés en devises.

3.2.3 Les prêts

Les prêts et créances sur la clientèle sont comptabilisés en coût. Les frais de transactions sont inscrits aux produits lors de leurs consta- tations. Une créance est considérée comme étant douteuse dès qu'elle est en impayé depuis plus de 90 jours dans ce cas la totalité des créances détenues sur le client concerné sont considérées comme douteuses et font l'objet, après déduction des garanties financières, d'une dotation pour perte de valeur conformément à l'instruction 74/94 banque d'Algérie. Les intérêts non recouvrés sur ces créances sont calculés et comptabilisés en intérêts réservés, ils ne sont imputés dans un compte de produit que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

ANNEXE N° 5 AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°1

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.4 Les amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés sur la base de la méthode de l'amortissement constant. Les taux utilisés sont ceux couramment pratiqués, à savoir :

► Pour les immobilisations corporelles :

Matériel de bureau	10%
Télésurveillance	10%
Mobilier de bureau	10 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	20 %
Coffres forts	10 %
Agencements/installations	10 %
Mobilier et Equipements ménager	20 %

► Pour les immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	20 %
-------------------------	------

3.2.5 Les provisions

► Les provisions pour créances douteuses nominatives :

Elles sont constituées conformément à l'instruction N°74/94 du 29/11/1994 de la Banque d'Algérie.

Une créance est considérée comme étant douteuse dès qu'elle est en impayée depuis plus de 90 jours. Dans ce cas, la totalité des créances détenues (déchéance du terme) sur le client concerné sont considérées comme douteuses et font l'objet, après déduction des garanties financières, d'une provision à hauteur de :

- 30% si la créance est impayée entre 91 et 179 jours. Cette créance est qualifiée de « créance à problèmes potentiels ;
- 50% si la créance est impayée entre 180 et 365 jours. Cette créance est qualifiée de « créance très risquée » ;
- 100% si la créance est impayée depuis plus d'une année. Cette créance est qualifiée de « créance compromise ».

► Les Provisions pour Risques Bancaires Généraux :

La banque constitue, conformément à la réglementation en vigueur, une provision pour risques bancaires généraux ce en application des dispositions de l'instruction 74/94 du 29/11/1994 de la Banque d'Algérie.

Cette provision est constituée annuellement à hauteur de 1% sur les créances courantes jusqu'à atteindre 3% du total des créances saines. La provision ainsi constituée n'est pas admise à déduction dans l'assiette fiscale.

4. Réserves

4-1. Réserves légales

Conformément à l'article 717 du code de commerce et aux statuts de la Banque, il est constitué un fonds de réserve légale sur les bénéfices réalisés de 5% jusqu'à concurrence de 10% du capital. Les statuts de la Banque autorisent l'Assemblée Générale Ordinaire à affecter une partie du bénéfice net après déduction de la réserve légale, aux comptes des réserves facultatives.

4-2. Réserve obligatoire

Conformément à l'Instruction de la Banque d'Algérie N° 02/04 du 13/05/2004 relative au régime des réserves obligatoires, Gulf Bank Algérie –AGB- détermine mensuellement, le montant de cet instrument de politique monétaire de la Banque d'Algérie, est calculé en extra comptable, qui s'élève au 31 Décembre 2013 à 10.881.012 KDA. Cette réserve est calculée au taux de 12% sur le montant cumulé des dépôts clientèles en dinars.

5. Réalisation des produits et marges

Les produits et marges générés pour les opérations de financement sont calculés à la date du contrat ; ces produits sont déterminés d'avance et comptabilisés dans des comptes rattachés et constatés en produits au fur et à mesure de leurs échéances.

Les commissions prélevées sur les crédits documentaires sont calculées dès leurs ouvertures et à l'application des conditions de banque en vigueur.

6. Compensation des comptes

La présentation des états financiers respecte le principe de la non compensation entre les postes du bilan, du hors bilan et ceux des produits et des charges.

Les opérations de même nature et celles dont la Banque a un droit juridiquement exécutoire d'opérer à une compensation sont présentées à leur valeur nette.

7. Investissements en cours

Les dépenses d'investissement relatives aux projets d'ouverture d'agences sont comptabilisées par le siège en investissement en cours. A l'ouverture de l'agence, ces dépenses sont imputées aux comptes correspondants des immobilisations.

8. Système informatique

Le système informatique en place depuis la création de la Banque est dénommé SGB (Système Global Banking).

Il est basé sur l'approche « client » et dossiers ; il est multidevises, multi-langues et multi-sièges. Il est flexible et permet d'interfacer les différents modules avec d'autres systèmes en entrée et en sortie.

Les fonctionnalités du système permettent de prendre en charge les opérations suivantes :

- Ouverture de comptes ;
- Gestion client /comptes ;
- Gestion des mandataires des comptes ;
- Gestion des signatures déposées ;
- Gestion des chèquiers ;
- Gestion des opérations.

NOTE N°2

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF :

POSTE 2.A.1 : CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC ET CCP

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
46 775 311 667	31 721 781 605	15 053 530	47%

Ce poste regroupe l'ensemble des comptes de disponibilités immédiates en dinars et en devises de la Banque, dont la ventilation est reprise ci-dessous, et qui constituent 30.14% du total du bilan:

Disponibilités en caisse DA	2 727 116 592
Disponibilités en caisse DAB	234 476 000
Disponibilités en caisse devises	161 762 110
Compte chez la Banque d'Algérie DA	13 358 260 245
Comptes chez la Banque d'Algérie devises	2 564 679 938
Dépôts en consignes chez la Banque d'Algérie	4 261 625 548
Compte chez les CCP	423 410 203
Comptes chez le Trésor Public	868 659 843
Facilité de dépôts	10 500 000 000
Comptes de prêt à terme	11 653 000 000
Autres avoirs	22 321 187.43
TOTAL	46 775 311 667

A signaler que 70% de cette trésorerie est rémunérée et qui représente le niveau des placements sur le marché interbancaires pour un montant de 33.034.012 KDA détaillé :

- Réserve obligatoire10.881.012 KDA
- Facilité de dépôts10.500.000 KDA
- Reprise de liquidité11.653.000 KDA

La contrevaletur en dinars des dépôts en devises clientèle qui correspond à 5% des disponibilités de la banque s'élève à 2.358.091.063 Dinars, ce montant n'est pas une trésorerie réelle à la disposition de la banque.

Les comptes de liquidité immédiate de la banque, marquent une progression de 47% par rapport à l'exercice 2012 résultant essentiellement des dépôts de la clientèle toutes natures confondues, qui enregistrent un accroissement de presque 29 milliards de DA (soit+38%).

La trésorerie immédiate de la banque se situe à un niveau appréciable. Avec les actifs réalisables à court terme, elle couvre la somme des exigibilités à vue et à court terme. Le coefficient de liquidité dit d'observation au 31/12/2013 calculé en application de l'instruction N°07-2011 de la banque d'Algérie est de 3.12 % le minimum accepté étant de 1%.

POSTE 2.A.2 PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES

31 12 2013	31 12 2012	Ecart en valeur	Ecart %
24 376 275	18 350 689	6 025 585	33%

Il s'agit d'avoir détenus auprès :

- des confrères Algérie 477 215
- des correspondants étrangers (CV/DA) 23 899 060

TOTAL 24 376 275

L'augmentation enregistrée par ce poste s'explique pour l'essentiel, par celle de nos avoirs chez les correspondants étrangers, constitués à fin décembre 2013 en couverture d'opérations de commerce extérieur dont le règlement est imminent.

POSTE 2.A.3 : PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
81 240 932 012	64 949 391 756	16 291 540 256	25%

En valeur relative, ce poste représente 58% du total du bilan de la Banque contre 62 % à la fin 2012.

Les créances sur la clientèle, en valeur brut, se sont accrues de 16.809.362.742 Dinars, soit 25% de plus par référence à 2012. Cette forte augmentation est liée au développement de l'activité de la banque d'une part, et à l'extension de son réseau d'exploitation qui s'est renforcé de huit (8) nouvelles agences au cours de l'année 2013

L'analyse de ces créances par types, par agents économiques, par durée résiduelle et suivant la qualité (Risques sur l'encours) est fournie dans les tableaux ci-dessous.

- Analyse par type de prêt et agents économiques ;

En milliers DA

Type crédits	Entreprises	Ménages	Total général
Crédits Court Terme			
Crédit d'Exploitation	57 698 521	178 214	57 876 735
Financement de stock	21 134		21 134
Facilité de caisse	2 217 239	3 926	2 221 165
Autres crédits à court terme		1 252	1 252
Total CCT	59 936 894	183 393	60 120 286
Crédits Moyen Terme			
Autres crédits à moyen terme	11 885 639	110 504	11 996 143
Crédit bail mobilier	16 380		16 380
Crédit à la consommation		348 666	348 666
Crédit immobilier aux promoteurs	759 098		759 098
Total CMT	12 661 118	459 170	13 120 287
Crédit Long Terme			
Crédit Bail Immobiliers	3 972 229	28 714	4 000 943
Crédit d'Investissement	69 488	64 738	134 226
Prêt hypothécaire à l'habit		5 757 201	5 757 201
Total CLT	4 041 717	5 850 653	9 892 370
Total général des crédits	76 639 728	6 493 215	83 132 943
Créances classées			
Créances à problèmes potentiels	652 414		652 414
Créances très risquées	1 776 696		1 776 696
Créances compromises	776 886	188 403	965 289
Total créances classées	3 205 996	188 403	3 394 399
Pertes de valeur sur créances classées	1 799 989	92 022	1 892 011
Total créances clientèles (Valeur nette)	74 839 739	6 401 193	81 240 932

• Analyse par durée résiduelle :

Maturités résiduelles	Crédits à Moyen Terme			Crédits à Long Terme			Total général
	Crédit investissement	Crédit aux promoteurs immobiliers	Autres crédits	Crédit investissement	Crédits aux acquéreurs immobiliers	Autres crédits	
Inférieur à 1 an	5 606 945	472 494	342 778	618	1 921 150		8 343 985
Entre 1 et 2 ans	728 949	159 712	4 284		33 256		926 201
Entre 2 et 3 ans	1 988 327		1 165	3 192	15 420		2 008 104
Entre 3 et 4 ans	687 092		355	2 426	44 135		734 008
Entre 4 et 5 ans	2 509 903	328 052	16 434	1 414	22 539		3 081 342
Entre 5 et 6 ans	273 767		30	4 157	55 559		333 513
Entre 6 et 7 ans						155 557	
Entre 7 et 8 ans				25 116	85 580	514 409	625 105
Entre 8 et 10 ans				97 303	134 503	3 241 940	3 473 746
Supérieur à 10 ans					3 115 216	215 880	3 331 096
Total général	11 794 983	960 258	365 046	134 226	5 785 915	3 972 229	23 012 657

• Analyse comparative qualité de l'encours ;

Coût du risque envers la clientèle

Risque sur l'encours crédits	31/12/2012	31/12/2013	Evolu (En DA)
Total créances	66 323 580 588	83 132 943 330	25.3%
Total des impayés sur créances	2 511 563 316	2 054 378 185	-19%
Créances douteuses	2 173 947 718	3 394 398 885	56.1%
Ménages	159 821 800	188 403 026	17.9%
Sociétés	2 014 125 918	3 205 995 859	59.2%
Pertes de valeurs (provisions)	1 374 188 832	1 892 011 318	37.7%
Ménages	91 704 546	92 022 159	0.3%
Sociétés	1 282 484 286	1 799 989 160	40.4%
Taux de couverture des CD (%)	63.2%	55.7%	
Taux des créances douteuses (%)	3.3%	4.1%	
Taux des impayés (%)	3.8%	2.5%	
Taux de provisionnements total créances	2.07%	2.28%	

POSTE 2.A.4 : IMPOTS COURANTS ACTIFS

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
1 407 058 013	882 001 039	525 056 974	37%

Avec 1% du total bilan, le contenu de ce poste représente essentiellement les acomptes provisionnels payés au titre de l'impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) dont le montant s'élève à 1.357.801.249 Dinars contre 843.779.772 Dinars payés en 2012.

L'accroissement s'explique par le fait que les acomptes versés sont calculés sur les résultats de l'année n-1 qui sont en nette évolution d'un exercice à un autre.

POSTE 2 .A.5 : IMPOTS DIFFERES – ACTIF

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
89 485 060	48 592 848	40 892 212	84%

Il s'agit de la partie de l'impôt IBS à récupérer (créances sur le trésor) au cours de l'exercice 2014 au moment du paiement effectif de certaines charges ayant fait l'objet de provisions non déductibles de l'assiette IBS, il s'agit :

- Congés à payer (y compris les reliquats)19.754.058 DA
- Bonification sur le résultat 201343.066.213 DA
- Provision pour pensions et obligations similaires26.064.789 DA
- Honoraires CAC600.000 DA

POSTE 2.A.6 : AUTRES ACTIFS

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
124 306 129	133 628 794	- 9 322 665	-7%

Ce poste en s'inscrivant à 124.306.129 Dinars, marque une régression s'élevant à 9.322.665 Dinars par référence à son niveau de fin 2012 le tableau ci-dessous fait apparaître la variation des postes constituant cette rubrique :

Désignations	31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
Avances aux fournisseurs	9 887 142	4 171 500	5 715 642	137%
Cautionnements versés	66 246 050	79 648 000	- 13 401 950	-17%
Autres créances d'investissements	32 861 001	33 061 281	- 200 280	-1%
Stock de fournitures	15 311 936	16 748 013	- 1 436 077	-9%
Timbres fiscaux	90 160	106 800	- 16 640	-16%
Imprimés de banque	4 175 409		4 175 409	-
Fournitures de bureau	674 970	3 339 178	- 2 664 208	-80%
Consommables informatique	5 039 156	5 296 153	- 256 153	-5%
Consommables autre matériel de bureau	-	370 408	- 370 408	-100%
Bons de carburant	1 322 981	2 104 339	- 781 358	-37%
Autres matières et fournitures consommables	4 009 260	5 531 135	- 1 521 875	-28%

POSTE 2.A.7 : COMPTES DE REGULARISATION

En DA

31 12 2013	31 12 2012	Ecart en valeur	%
2 228 362 645	3 166 571 430	- 938 208 784	-30%

La baisse enregistrée sur cette rubrique qui représente 2% du total bilan, est tirée essentiellement par les postes opérations en attentes de régularisations et chèques retour en attente de régularisations qui ont subi des régularisations significatives de 1.787.947.248 Dinars.

Le détail est mentionné dans le tableau suivant :

Désignations	31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
Comptes du porte feuille	381 740 168	1 413 747 480	- 1 032 007 312	-73%
Chèque en recouvrement	-	1 000 000	- 1 000 000	-100%
Recouvreurs	427 687	629 214	- 201 527	-32%
Chèques revenus impayés	-	14 257 656	- 14 257 656	-100%
Effets en recouvrement	129 442 078	53 597 711	75 844 367	142%
Chèque retour en attente de régularisation	243 499 233	1 333 686 947	- 1 090 187 714	-82%
Chèques impayés à rejeter en compensation	8 371 171	10 575 952	- 2 204 781	-21%
Compensations et télécompensations	1 448 161 264	671 952 335	776 208 928	116%
Frais constatés d'avances	329 322 110	313 587 118	15 734 993	5%
Autres comptes transitoires	58 956 190	59 342 050	- 385 860	-1%
Opérations en attente de régularisations	10 182 913	707 942 447	- 697 759 534	-99%

POSTE 2.A.8: PARTICIPATIONS, FILIALES, CO-ENTREPRISES, ENTITES ASSOCIEES

En DA

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
15 675 000	15 675 000	-	0%

Cette rubrique n'a connu aucune évolution au terme de l'année 2013, elle abrite la participation de la banque au capital de deux institutions financières :

- Fonds de garantie des dépôts bancaires
- Centre de pré-compensation interbancaire

POSTE 2.A.9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
6 915 726 895	4 205 128 883	2 710 598 012	64%

En valeur nette comptable, les immobilisations corporelles de la banque enregistrent un accroissement de 2.710.598.012 DA, soit + 49% par rapport à 2012, il représente 5% du total bilan en 2013

Par nature, les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

En DA

Désignation	31/12/2013	31/12/2012	Ecart en valeur
Terrains	1 414 333 069	1 384 333 069	30 000 000
Bâtiments sociaux	1 405 547 900	444 130 900	961 417 000
Mobilier et équipement ménager	16 106 767	3 956 498	12 150 268
Coffres forts	39 859 290	15 730 183	24 129 107
Aménagements sociaux	2 297 171	1 516 657	780 514
Matériel informatique	360 306 468	246 616 437	113 690 031
Autres matériels de bureau	269 003 526	190 532 753	78 470 774
Mobilier de bureau	108 538 863	98 995 414	9 543 449
Matériel de transport	109 193 157	83 116 157	26 116 157
Télésurveillance	33 800 725	26 709 203	7 091 522
Aménagements	2 962 171 824	1 553 443 224	1 408 728 601
Investissement en cours	1 150 590 361	791 945 089	358 645 271
TOTAUX EN VALEUR D'ACQUISITION	7 871 749 121	4 841 025 583	3 030 723 538

Amortissement	31/12/2013	31/12/2012	Ecart en valeur
Immeubles administratifs	35 937 956	13 227 301	22 710 655
Autres matériels	1 447 894	5 501 889	- 4 053 995
Coffres-forts	7 654 972	121 432 243	- 113 777 271
Mobilier et équipement ménagers	3 426 570	41 392 036	- 37 965 466
Matériel informatique	160 798 551	29 922 388	130 898 163
Matériels de bureau	61 964 736	47 108 995	14 855 741
Mobilier de bureau	43 087 942	9 458 503	33 629 439
Matériel de transport	59 758 300	364 455 127	- 304 696 828
Télésurveillance	12 608 303	1 435 090	11 173 213
Aménagements	569 337 002	1 985 127	567 351 875
TOTAUX D'AMORTISSEMENTS	9 56 022 226	635 896 700	320 125 526

Les immobilisations corporelles de la banque en s'inscrivant, en valeur d'acquisition, à 7.871.749 milliers DA, contre 4.841.025 milliers de DA à fin décembre 2012, marquent une progression de 3.030.723 milliers de DA, soit +62.6%, cette progression concerne essentiellement les postes suivants :

- **Bâtiments sociaux**, acquisition d'une bâtisse sur une superficie de 1400 M2 sis El Biar – Alger-
- **Aménagements**, s'expliquant d'une part par le redéploiement sur des nouveaux locaux des structures centrales de la banque, d'une autre part par l'extension du réseau et des activités de la banque.

Dans le même temps, il a été procédé à de nouveaux amortissements pour un total de 320.125 milliers de DA au titre de 2013.

Les immobilisations corporelles amortissables de la banque sont amorties globalement à plus 18.01% de leur valeur brute en 2013 contre 23.90% à fin 2012.

POSTE 2.A.10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31 12 2013	31 12 2012	Ecart en valeur	Ecart en % En DA
Valeur brute	255 549 574	179 813 618	75 735 956	42%
Amortissements	114 249 366	81 670 452	32 578 914	40%
Valeur nette comptable	141 300 208	98 143 166	43 157 042	44%

L'accroissement enregistré dans ce poste est relatif aux acquisitions faites par la banque de divers logiciels permettant :

- L'amélioration de la qualité de service offerte à la clientèle ;
- L'amélioration de la productivité des employés de la banque ;
- L'optimisation des contrôles en amont et en aval des transactions bancaires.

Il s'agit entre autres de:

- STEMATCH SOFTWARE : Logiciel permettant le dénotage des états de rapprochement NOSTRO ;
- AEG MONITORING : supervision des applications SWIFT ;
- VMWARE : logiciel permettant la virtualisation des serveurs de la Banque.
- AUTOCAD SOFTWARE : logiciel utilisé par les services du département développement du réseau dans le cadre de l'aménagement des agences.

PASSIF:

POSTE 2.P.1 : DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIERES

31 12 2013	31 12 2012	Ecart en valeur	% En DA
32 023 735	135 815 599	- 103 791 864	-76%

Ce poste abrite exclusivement les emprunts à terme contractés auprès de la Société de Refinancement Hypothécaire (SRH) ce dans le cadre des crédits immobiliers réalisés par la banque. La diminution enregistrée s'explique par les remboursements effectués au cours de l'année 2013. A signaler que ces emprunts vont être totalement remboursés au courant de l'exercice 2014.

POSTES 2.P.2 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

31 12 2013	31 12 2012	Ecart en valeur	%
91 645 868	65 459 324 703	26 186 199 165	40%

En s'inscrivant à 94.645.524 milliers de DA, ce poste représente 66% du total du bilan de la Banque et recouvre l'ensemble des dépôts de la clientèle à vue et à terme, hors bons de caisse. Ces derniers figurent dans le poste « dettes représentées par un titre ».

L'ensemble des dépôts de la clientèle y compris les dépôts souscrits sous forme de bons de caisse, totalisent 104.438.855 milliers de Dinars et représentent 75 % du total du bilan de la Banque.

Par nature, ces dépôts progressent de 26.186.199 Milliers de Dinars soit 40% de plus que leur niveau de 2012 et se répartissent comme suit :

Désignation	En DA			
	31 12 2012	31 12 2011	Variation	%
Comptes sur livret	6 805 654 386	4 489 670 620	2 315 983 766	52%
Comptes de dépôts à terme	11 781 876 710	10 555 843 447	1 226 033 263	12%
Comptes courants	31 965 975 342	21 694 804 816	10 271 170 526	47%
Comptes de chèques	5 676 123 127	3 888 757 276	1 787 365 851	46%
Provisions Reçues en Garantie	31 622 952 020	21 648 627 235	9 974 324 785	46%
Autres comptes de dépôts	1 707 356 673	2 412 670 590	- 705 313 917	-29%
Comptes devises	2 085 585 610	768 950 719	1 316 634 891	171%
Comptes à vue devises	1 995 950 817	676 343 225	1 319 607 592	195%
Comptes à terme devises	89 634 793	92 607 494	- 2 972 701	- 3%
TOTAUX	91 645 523 868	65 459 324 703	26 186 199 165	40%

POSTE 2.P.3 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

En DA			
31 12 2013	31 12 2012	Ecart en valeur	%
12 793 330 718	10 304 827 444	2 488 503 273	24%

En s'inscrivant à 12.793.331 Milliers de Dinars, les dépôts souscrits par la clientèle sous forme de bons de caisse, continuent de progresser (+24%) par rapport à fin 2012.

La durée résiduelle pour l'ensemble des ressources collectées par terme se présente :

Comptes à terme	Comptes à terme	Bons de caisses nominatifs	Bons de caisses aux porteurs	Total général
Moins de 3 mois	618 138 434	145 800 000	1 314 130 718	2 078 069 152
De 3 mois à 6 mois	1 094 733 191	684 600 000	1 318 900 000	3 098 191
De 6 mois à moins de 12 mois	4 852 387 988	1 667 800 000	3 155 100 000	9 675 287 988
De 12 mois à moins de 18 mois	4 648 614 319	87 800 000	2 188 000 000	6 924 414 319
De 18 mois à moins de 24 mois	17 902 777	289 600 000	490 500 000	798 002 777
De 24 mois à moins de 30 mois	400 100 000	164 000 000	200 600 000	764 700 000
De 30 mois à moins de 36 mois	100 000 000	192 500 000	270 000 000	562 500 000
De 36 mois à moins de 48 mois	50 000 000	189 000 000	210 000 000	449 000 000
De 48 mois à moins de 60 mois		205 000 000	10 000 000	215 000 000
Plus de 60 mois			10 000 000	10 000 000
TOTAL GENERAL	11 781 876 710	3 626 100 000	9 167 230 718	24 575 207 428

Par agents économiques, ces ressources se détaillent selon le tableau ci-après :

En milliers de DA

Désignation	Entreprises	Ménages	Total général
Dépôts à vue	32 686 432	6 663 023	39 349 455
Dépôts à terme	10 534 650	13 871 511	24 406 161
Comptes d'épargne	6 805 654		6 805 654
Provisions pour ouverture de crédits documentaires	27 556 622		27 556 622
Autres dépôts	3 106 789	1 128 588	4 235 377
Dépôts devises	206 930	1 878 656	2 085 586
TOTAL GENERAL	80 897 076	23 541 778	104 438 855

POSTE 2.P.4 IMPÔTS COURANTS PASSIF

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
1 873 910 941	1 796 690 230	77 220 711	4%

Il s'agit essentiellement de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) à liquider au plus tard le 30 avril 2014, après déduction des acomptes provisionnels déjà versés au cours de l'année 2013 et dont le montant s'élève à 1.357.801.249 Dinars (voir le poste « Impôts courants Actif ». Ce poste représente 1% du total bilan.

POSTE 2.P. 4 AUTRES PASSIFS

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
7 450 637 066	5 766 180 440	1 684 456 626	29%

Avec 5% du total bilan au 31/12/2013, ce poste qui traduit les dettes provenant de divers comptes dont le détail est repris sur le tableau ci-dessous :

Désignations	31 12 2013	31 12 2012	Variations	%
Provisions pour chèques de banque émis	6 700 736 412	5 219 862 668	1 480 873 744	28%
Dettes para fiscale (sécurité sociales CNAS)	52 234 875	37 670 813	14 564 062	39%
Créditeurs frais d'assurances	22 388 540	27 854 789	- 5 644 249	-20%
Oeuvres sociales	69 552 564	42 783 637	26 768 927	63%
Fournisseurs-Retenue de garantie	79 963 385	29 504 525	50 458 860	171%
Comptes courants créditeurs des associés	60 542 295	60 542 295	0	0%
Prov. fonds de garantie bancaire	150 089 602	107 286 732	42 802 870	40%
Autres sommes dues au personnel AGB	255 174 272	201 107 125	54 067 147	27%
Autres créditeurs divers	59 955 122	39 567 857	20 387 265	52%
TOTAL GENERAL	7 450 637 066	5 766 180 440	1 684 456 626	29%

POSTE 2.P. 5 COMPTES DE REGULARISATION

En DA

31 12 2013	31 12 2012	Variations	%
4 754 710 744	4 365 969 169	388 741 575	9%

Ce poste enregistre les opérations transitoires, il représente 3% du total bilan en 2013 contre 4% en 2012, il affiche un solde de 4.754.710 Milliers de DA, marquant ainsi une augmentation de 9% par référence à fin 2012 et résultant essentiellement :

Désignations	31 12 2013	31 12 2012	Variations	%
Transactions VISA/MASTERCARD en attente	38 665 438		38 665 438	28%
Excédent de caisse	1 108 779		1 108 779	39%
Opérations en attentes d'exécution	271 657 461	20 472 213	251 185 248	-20%
Excédents de caisse DAB	1 212 963		1 212 963	63%
Chèques exigibles à l'encaissement	3 211 959 250	3 162 814 805	49 144 445	171%
Chèques au recouvrement (envoi au recouv)	486 259 267	330 058 289	156 200 979	0%
Intérêts perçus d'avance/crédits	530 050 688	707 271 255	- 177 220 567	40%
Frais de service à payer	213 796 898	145 352 607	68 444 290	27%
TOTAL GENERAL	4 754 710 744	4 365 969 169	388 741 575	9%

POSTE 2.P. 6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

31 12 2013	31 12 2012	Variations	%
272 339 831	279 725 003	- 7 385 172	-3%

Ce chapitre abrite les provisions en couverture de:

- Risque d'exécution des engagements par signature délivrés en faveur de certains clients dont les créances impayées ont été classées (créances douteuses) pour un montant = 19.116.555 DA
- Risques opérationnels = 32.962.170 DA
- Divers litiges avec des tiers = 116.001.947 DA
- Provisions pour pensions et obligations similaires (Indemnité de départ en retraite) = 104.259.159 DA

POSTE 2.P. 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Désignations	Taux réglementaire	31 12 2013	Taux appliqué	31 12 2012	Taux appliqué	Variation
Les engagements par caisse	De 1 à 3%	972 405 972	1%	751 586 791	1%	220 819 181
Les engagements par signature				683 948 741	1%	- 683 948 741
Provision sur les crédits moyen et long terme	Jusqu'à 5%	226 989 400	1%	-		226 989 400
TOTAL GENERAL		1 199 395 372	1.5%	1 435 535 532	2%	- 236 140 160

Ce poste s'explique exclusivement par la constitution de la provision prévue par le règlement 74/94 de la Banque d'Algérie. Cette provision est dotée annuellement à hauteur de 1% du total des créances courantes ; elle cesse d'être dotée lorsqu'elle atteint un taux de 3%.

Contrairement à l'exercice 2012, la banque n'a pas constitué une réserve sur les engagements par signatures enregistrées en hors bilan, en contre partie elle s'est dotée d'une provision de 1% sur les crédits moyens et long terme comme l'admet l'article N°141 paragraphe 5 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées.

POSTE 2.P. 8: CAPITAL SOCIAL

En DA

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
10 000 000 000	10 000 000 000	-	0%

Le capital social de la banque n'a pas connu de changement au terme de l'année 2013.

POSTE 2.P. 9 : RESERVES

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
597 866 769	397 912 782	199 953 987	50%

Ce poste est constitué par la réserve légale dont l'évolution correspond à l'affectation au taux de 5% du bénéfice réalisé au titre de l'année 2012, soit 199.953.987 Dinars. Le maximum requis pour cette réserve est de 1.000.000.000 DA soit 10% du capital.

POSTE 2.P.10 REPORT A NOUVEAU

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
3 307 722 478	1 298 204 568	2 009 517 910	155%

En s'inscrivant à 3.307.722 milliers de DA, ce poste marque une forte augmentation par référence à fin 2012, soit +155% résultant de l'affectation au compte report à nouveau d'une partie du résultat bénéficiaire enregistré au titre de l'année 2012, soit 2.009.518 milliers de DA contre une affectation de 927 226 milliers de DA enregistrée en 2012 sur le résultat 2011.

POSTE 2.P.11: RESULTAT DE L'EXERCICE

31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
5 035 072 382	3 999 079 741	1 035 992 641	26%

Le résultat net s'affiche à 5.035.072 milliers de DA, marque une progression de 26% par rapport à fin 2012 ce après avoir subi un impôt sur le bénéfice des sociétés de 1.553.619 milliers de DA. Ce résultat sera soumis pour répartition à l'Assemblée Générale Ordinaire de la banque.

NOTE N° 3

INFORMATIONS RELATIVES AU HORS BILAN

A - ENGAGEMENTS DONNÉS

En DA

31 12 2013	31 12 2012	Variations	%
74 740 731 312	67 409 123 488	7 331 607 488	11%

POSTE 3.HB.1 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT FAVEUR CLIENTELE

Désignation	2012	2013	Evolution
Ouverture CREDOC	48 625 900 123	57 486 183 518	18.2%
Lettre de crédits à différés de paiements	9 267 631 709	5 187 633 370	-44%
Total engagements extérieurs	57 893 531 832	62 673 816 888	8.3%
Autres engagements de financements	3 506 905 984	2 652 635 647	-24.4%
Total engagements de financements	61 400 437 816	65 326 452 534	6.4%

Les engagements enregistrés par ce poste sont constitués au 31/12/2013 à hauteur de 96% (soit 62.673 millions de DA) par les ouvertures de crédit documentaires en faveur de la clientèle, contre 94% en 2012.

L'important volume de ces engagements est consécutif d'une part, au développement du chiffre d'affaires réalisé par la banque en matière d'opérations de commerce extérieur, et d'autre part, aux dispositions légales contenues dans la LFC 2009 limitant les opérations de commerce extérieur au seul mode de règlement de Credoc.

Observons toutefois que cette réglementation a été quelque peu assouplie respectivement en 2010 puis en 2011 pour permettre d'autres moyens de règlement ce en faveur notamment de sociétés de production.

POSTE 3.HB.2: ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES

En DA

Désignations	2012	2013	Evolution
Cautions et autres garanties d'ordre inst.financ	2 520 126 693	1 275 281 117	-49.4%

Ces engagements représentent principalement des garanties délivrées, sur ordre de banques étrangères pour le compte de sociétés étrangères exerçant en Algérie dans le cadre de marchés, au bénéfice d'opérateurs Algériens (Administrations et Sociétés).

POSTE 3.HB.3 : ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DE LA CLIENTELE

Désignation	2012	2013	Evolution
Lettre de garantie	441 253 713	900 712 040	104.1%
Avals donnés dur effets de commerce	361 578 681	763 751 481	111.2%
Cautions de bonne exécution	1 871 428 398	3 278 347 463	75.2%
Cautions restitution d'avance	458 158 268	2 409 529 309	425.9%
Cautions douanes d'ordre clientèle	356 140 255	786 657 368	120.9%
Total engagements de garanties	3 488 559 316	8 138 997 661	133.3%

Ces garanties qui progressent de 133.3%, correspondent principalement aux engagements souscrits en faveur de la clientèle sous forme d'avals et de cautions.

B - ENGAGEMENTS RECUS

Désignations	2012	2013	Evolution
Engagements de garantie reçus des institutions financières	8 740 441	1 597 116	18%
Autres engagements reçus	5 490 190 209	6 508 430 209	18.5%
Total engagements reçus	10 337 557 085	12 497 989 711	20.9%

POSTE 3.HB.4 : ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES

Ces engagements correspondent à des garanties bancaires reçues par la banque, et ce en faveur de sa clientèle d'engagements.

POSTE 3.HB.5 : ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS

Ces engagements correspondent à des garanties financières reçues par la banque de sa clientèle sous forme de nantissement de bons de caisse et titres facilement liquéfiables.

NOTE N° 4

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTATS

4. R.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
Intérêt sur opérations avec institutions financières	128 856 376	84 275 121	44 581 256	53%
Intérêts sur opérations avec la clientèle	5 379 474 138	4 110 833 200	1 268 640 937	31%
Produits leasing	124 411 504	-	124 411 504	
TOTAL INTÉRÊTS	5 632 742 018	4 195 108 321	1 437 633 697	34%
Commissions sur opérations porte-feuilles et d'engagements	533 479 167	390 986 720	142 492 447	36%
Commissions sur opérations commerce extérieur	3 845 650 507	3 416 342 041	429 308 466	13%
Commissions sur opérations de changes	1 630 515 954	2 570 191 099	- 939 675 145	-37%
TOTAL COMMISSIONS	6 009 645 628	6 377 519 861	- 367 874 232	-6%
Autres produits	25 467 845	59 164 277	- 33 696 433	-57%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11 667 855 491	10 631 792 459	1 036 063 032	10%

Les produits d'exploitation bancaire, en s'inscrivant à 11.668 millions de DA, marquent un accroissement de 1.036 millions de DA par référence à fin 2012 (soit, +10%).

Au 31/12/2013; leur montant global est constitué essentiellement des :

- Intérêts et de marges perçus sur les différentes formes de crédits accordés à la clientèle pour un montant de 5.632.740 milliers de DA.

Commissions de natures diverses dominées par celles perçues notamment sur les opérations de commerce extérieur et qui cumulent 6.009.645 milliers de DA.

A noter que l'exercice 2013 a vu le lancement du leasing qui a généré un chiffre d'affaires de 124 411 milliers Dinars.

4. R.2 CHARGES EXPLOITATION

Désignation	31 12 2013	31 12 2012	Variation	%
Intérêt versés sur opérations avec institutions financières	3 221 506	7 665 621	- 4 444 115	-58%
Intérêts versés sur opérations avec la clientèle	1 048 692 861	774 261 191	274 431 670	35%
TOTAL INTÉRÊTS VERSÉS	1 051 914 367	781 926 812	269 987 557	35%
Commissions charges	95 624 033	286 913 743	-191 289 710	-67%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 147 538 400	1 068 840 555	78 697 845	7%

Les charges d'exploitation en progression de 7% se détaillent comme suit :

- Intérêts versés sur l'emprunt SRH pour un montant de 3.221 milliers de DA.
- Intérêts et marges versés en rémunération des dépôts de la clientèle (dépôts à terme, comptes sur livres, Bons de caisse et provisions sur Credoc) pour un montant de 1.048.693 milliers de DA, cette rubrique enregistre un accroissement de +35% résultant de l'augmentation des dépôts rémunérés collectés auprès de la clientèle.
- Commissions prélevées sur diverses opérations, pour un montant de 95.624 Milliers de DA.

4. R. 3 PRODUIT NET BANCAIRE

Le tableau ci-dessous montre la contribution et la comparaison par types de produits (En marge nette) dans la constitution du produit net bancaire.

Analyses du PNB	31 12 2012		31 12 2013		Evolution
	Montant	% PNB	Montant	% PNB	
Marge d'intérêts nets	3 413 181 509	35.7%	4 580 827 650	43.5%	34.2%
Opérations interbancaires	76 609 500	0.8%	125 634 870	1.2%	64%
Opérations clientèle	3 336 572 009	34.9%	4 455 192 780	42.3%	33.5%
Commissions nettes	6 090 606 117	63.7%	5 914 021 596	56.2%	-2.9%
Opérations porte-feuilles et d'engagements	380 736 967	4%	510 214 321	4.8%	34%
Commerce extérieur	3 140 045 101	32.8%	3 800 782 422	36.1%	21%
Gains de changes	2 569 824 049	26.9%	1 603 024 853	15.2%	-37.6%
Autres produits d'exploitation	59 164 277	0.6%	25 467 845	0.2%	-57%
Produit Net Bancaire	9 562 951 904		10 520 317 090		10%

4. R. 4 LES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS

31 12 2012	31 12 2013	Variations	%
2 684 028 709	3 206 836 637	522 807 928	19.5%

Les charges de fonctionnement en cumulant au 31 décembre 2013, un montant de 3.206 millions de DA, marquent une augmentation de 522 millions de DA par référence à fin 2012.

Cet accroissement s'explique par l'évolution des rubriques reprises sur le tableau ci-dessous et notamment les « services » et les « frais du personnel » dont l'augmentation est liée :

- au développement de l'activité de la banque,
- à l'extension de son réseau d'exploitation,
- à l'augmentation de l'effectif de la banque et à l'amélioration des salaires du personnel.

Désignations	2012	2013	Variations
Frais personnel	927 183 411	1 187 301 428	28.1%
Services	1 074 214 287	1 271 697 216	18.4%
Impôts et taxes	393 132 161	326 034 595	-17.1%
Charges diverses	289 498 850	421 803 397	45.7%
TOTAL	2 684 028 709	3 206 836 637	19.5%

La rubrique « charges diverses » est composée essentiellement des frais d'assurances payées en couverture des différents sinistres (équipements, fonds etc....) et de la prime de garantie sur les dépôts de la clientèle.

4. R.5. DOTATION AUX AMORT. ET AUX PERTES DE VALEURS SUR IMMOBILISATIONS

Désignation	2012	2013	Variations	%
Amortissement	246 976 158	373 561 108	126 584 950	51.3%

Ce poste a enregistré une forte augmentation, ce suite à la mise en exploitation des investissements et notamment les équipements et les aménagements, concernant les agences ouvertes en 2013.

En effet, en valeur brute globale les investissements amortissables de la banque ont augmenté de 2.717 millions de DA.

4. R.6 : DOTATION ET REPRISES AUX PROV. ET AUX PERTES DE VALEURS ET CREANCES IRRECOURVABLES

Désignation	2012	2013	Evolution
Dotations aux provisions et pertes de valeurs	2 735 998 343	1 036 210 117	-62.1%
Reprise de provisions et pertes de valeurs	1 611 799 099	684 982 641	-57.5%
Dotations (nettes)	1 124 199 244	351 227 476	-69%

En situation nette, l'année 2013 a dégagée une dotation de 351.227 Milliers DA soit une baisse de 69 % par rapport à la situation nette à fin 2012, son contenu est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Désignation	2012	2013	Evolution
Dotations pertes de valeurs créances clientèles	456 254 643	481 419 898	6%
FRBG crédit court terme	171 646 668	100 016 318	-42%
FRBG crédit moyen et long terme	72 394 723	120 802 663	67%
FRBG engagements par signatures	275 618 777	- 683 948 741	-348%
Provisions 5% sur CLMT		226 989 400	
Risques et charges	148 284 434	1 688 779	-99%
Provisions pour pensions et obligations similaires		104 259 158	
TOTAL	1 124 199 244	351 227 476	-69%

- La baisse constatée sur les dotations FRBG court terme de - 42% démontre que le volume de croissance des crédits par caisses à court terme était plus important en 2012 (+79%) par rapport à 2013 (+26%).
- L'augmentation constatée sur les dotations FRBG moyen et long terme démontre que le volume de croissance des crédits par caisses moyen et long terme sont plus important en 2013 (+28%) par rapport à 2012 (+10%)
- Le cout du risque sur crédits clientèle a subi une augmentation de 6% mais reste presque dans la même proportion que l'exercice 2012 en terme d'indice d'équilibre soit :

Désignation	31 12 2012	31 12 2013
Cout du risque	456 254 643	481 419 898
PNB	9 562 951 904	10 520 317 090
Résultat brut d'exploitation	6 687 064 028	6 939 919 346
Cout du risque/PNB	4.8%	4.6%
Cout du risque/RBE	6.8%	6.9%

4. R.7 RESULTAT APRÈS IMPÔT IBS

31 12 2013	31 12 2012	Variations	%
5 035 072 382	3 999 079 741	1 035 992 641	26%

Le résultat net de l'exercice en s'inscrivant à 5.035 millions de DA, a enregistré au terme de l'exercice 2013 une progression de 26% par référence à fin 2012.

NOTE N° 5

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Conformément au règlement de la Banque d'Algérie N°09-05 du 18 octobre 2009 qui définit, comme modèle de présentation du tableau de flux de trésorerie, la méthode dite indirecte, qui consiste à déterminer la variation nette de trésorerie par le réajustement du résultat net de l'exercice et en retraitant les flux générés par l'activité opérationnelle, les opérations d'investissements ainsi que des opérations de financement réalisées par la Gulf Bank Algeria.

La présente note reprend l'explication des informations les plus pertinentes figurant dans le tableau des flux de trésorerie :

5. T1 Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Ce poste traduit la dotation nette, soit 352 705 milliers de DA, effectuée au titre de l'année 2013, des amortissements relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles.

5. T2 Dotations nettes aux provisions et autres pertes de valeurs

Sont inscrites dans ce chapitre pour un total de 274 298 milliers de DA, les flux des dotations nettes aux provisions constituées en couverture de différents types de risques liés à l'activité de la Banque et notamment les :

● Provisions réglementées (FRBG)	=	- 461 651 milliers de DA
● Provisions 5% CLMT	=	226 989 milliers de DA
● Pertes de valeur sur créances nominatives	=	481 420 milliers DA
● Provisions pour pensions et obligations similaires	=	104 259 milliers DA
● Provisions pour risques et charges	=	1 688 milliers DA

5. T3 Flux liés aux opérations avec les institutions financières

Les flux inscrits dans ce poste soit – 103 792 milliers de DA, proviennent d'opérations effectuées auprès de la Société de refinancement Hypothécaires, ce en remboursement d'opérations de refinancement de certains prêts immobiliers réalisés par la Banque.

5. T4 Flux liés aux opérations avec la clientèle

Les flux nets positifs, soit, 11 865 340 milliers de DA, reportés dans ce poste, traduisent les opérations générées par l'activité en nette progression de la Banque avec la clientèle, notamment en terme de ressources (plus important) qu'en terme d'emplois.

5. T5 Flux liés aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers

Ce chapitre traduit les flux provenant respectivement des postes de comptes de régularisations et des autres actifs et passifs.

Le flux global de ce chapitre, soit + 3 069 322 milliers de DA, est constitué essentiellement de :

• Flux sur provisions sur émission chèque de banque	=	1 480 874 milliers de DA
● Flux valeur en recouvrement	=	1 787 947 milliers de DA

5. T6 Impôts versés

Le montant inscrit dans ce chapitre correspond dans sa quasi-totalité, d'une part, au solde de liquidation de l'IBS sur le bénéfice de l'exercice 2012, dont le règlement est intervenu au cours e l'année 2013 et d'autre part, aux acomptes provisionnels versés sur le résultat prévisionnel de l'exercice 2013.

5. T7 Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires

Le flux inscrit dans ce chapitre correspond aux dividendes et tantièmes distribués aux actionnaires au cours de l'année 2013 et prélevés sur le résultat bénéficiaire réalisé au titre de l'exercice 2012 :

• Dividendes	=	1 750 000 milliers de DA
■ Tantièmes	=	39 608 milliers de DA

NOTE N°6

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

6. C1 Solde au 31 12 2010 (réserves et résultats)

Le solde reporté, soit 3 481 096 milliers de DA est constitué ainsi :

■	Réserve légale	=	268 348 milliers de DA
■	Report à nouveau	=	641 452 milliers de DA
■	Résultat net bénéficiaire 2011	=	2 591 296 milliers de DA

6. C2 Dividendes et tantièmes payés en 2012

Sur un résultat net bénéficiaire enregistré au titre de l'exercice 2011, soit un montant de 1 784 979 milliers de DA et après déduction de la réserve légale (5% du résultat), il a été distribué :

■	Dividendes	=	1 750 000 milliers de DA
■	Tantièmes	=	34 979 milliers de DA

Le solde restant ayant été mis dans le compte «Report à nouveau»

6. C3 Dividendes et tantièmes payés en 2013

Sur un résultat net bénéficiaire enregistré au titre de l'exercice 2012, soit un montant de 1 789 608 milliers de DA et après déduction de la réserve légale (5% du résultat), il a été distribué :

■	Dividendes	=	1 750 000 milliers de DA
■	Tantièmes	=	39 608 milliers de DA

Le solde restant ayant été mis dans le compte «Report à nouveau».

NOTE N°7

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES, CO-ENTREPRISES ET ENTITÉS ASSOCIÉES

Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées :

Entités	2013	2012
Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (3.571% de participation)	10 000	10 000
Centre de Pré-Compensation Interbancaire SPA (0.66% de participation)	5 675	5 675
TOTAL	15 675	15 675

Cette rubrique n'a connu aucune variation en 2013, elle abrite la participation de la Banque au capital de deux institutions financières.

NOTE N°8

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration d'AGB a approuvé la structure de la banque dans laquelle, il met en place une structure de Risk Management, dirigée par un directeur général adjoint qui rend compte directement au Directeur Général. Le Conseil d'Administration de la banque a également créé en 2013 son Comité Risque dépendant de son autorité. La structure chargée du Risk Management est organisée en 4 directions : direction Risque Crédit, direction Risque Marché, direction Risque Opérationnel et une direction de la Sécurité des Systèmes d'Information et de la Continuité de l'Activité. La gestion du risque de non-conformité est désormais rattachée directement au Conseil d'Administration et notamment son comité de Gouvernance d'Entreprise. A l'instar des deux sous-comités du conseil d'Administration ci-dessus cités et la comité d'Audit Interne qui existe depuis la création de la banque, la banque a renforcé son système de gouvernance par la création d'un quatrième comité du Conseil d'Administration, à savoir le comité de Candidature et de Rémunération. La banque a adopté les politiques nécessaires qui constituent la base de la gestion de risque au sein de la banque et notamment le manuel de gouvernance d'entreprise, la politique Risque, la Politique d'Appétence au risque, la Politique, la Politique de Rémunération et la Politique de déclaration et de transparence ainsi que le Code de Bonne Conduite..

1- **Risque Crédit**

Stratégies et Processus

AGB a une Politique de Crédit qui régit l'octroi du crédit selon différentes segmentations ; Crédit aux entreprises, Crédit aux particuliers et aux professionnels, sous les formes conventionnels et conformes à la Charia ainsi que les prêts aux institutions financières et le crédit-bail.

La Politique de crédit prévoit notamment une charte de délégations de pouvoir d'engagement en matière de crédit. Ainsi, il existe plusieurs niveaux de décision, exercés par des comités de crédit (comité de crédit agence, comité de crédit Corporate, comité de crédit Retail et le comité exécutif du Conseil d'Administration).

Structure et Organisation

Le département Risque Crédit évalue le risque de contrepartie. Le contrôle et la mise en place de la décision sont du ressort du département Administration du Crédit, quant au département (Crédit) Portfolio Reports, ce dernier est chargée de l'élaboration des statistiques, des reportings et des analyses sur la gestion du portefeuille de crédit afin d'évaluer les créances et proposer leur classement et la provision à constituer le cas échéant.

Champ d'application et systèmes de reporting

Une séparation claire existe à AGB entre l'initiation d'une demande de crédit et l'évaluation du risque de contrepartie. Ainsi les agences envoient les demandes des clients, à la direction des Financements qui se charge de les répartir entre trois (3) départements, qui sont : le département des Grandes Relations, le Département des PME et le Département des Particuliers. Les chargés de dossiers rédigent une note portant proposition de crédit, accompagnée d'une notation commerciale du client. L'étude est complétée par un analyste Risque Crédit qui procède à l'analyse financière et la notation risque client. La proposition de crédit étant ainsi finalisée, elle est soumise au comité de crédit concerné pour approbation. Après accord, le département Administration de Crédit se voit confier la responsabilité de vérifier que les conditions préalables sont toutes réunies avant la mise en place et la saisie de la ligne de crédit autorisée dans le système. La même procédure est appliquée lorsqu'il s'agit de proposition de limites pour les institutions financières. La structure chargée des banques correspondantes prépare une proposition, complétée par une analyse de la contrepartie par le département Risque Crédit. Le principe de séparation est appliqué dans la mesure où c'est le département Administration du Crédit qui est chargée de la mise en place de la décision du comité concerné.

Couverture de crédit

En matière d'appétence au risque, un dispositif d'atténuation du risque est mis en place à AGB. Il se traduit par des types de garanties et de taux de couverture acceptés. En ce qui concerne les biens immobiliers, la banque fait appel à des experts agréés pour évaluer la valeur des biens à hypothéquer. La réévaluation des hypothèques est assurée au moins une fois tous les deux ans.

Approche de traitement des créances et de leurs provisionnements

En matière de classement des créances, la politique appliquée par AGB est conforme aux pratiques internationales dans le secteur bancaire et aux règles fixées par la réglementation de la Banque d'Algérie. C'est ainsi qu'une créance est considérée comme non-performante si un compte ou une exposition reste impayée pendant plus de 90 jours. En ce qui concerne les prêts aux particuliers, un actif est considéré comme non-performant au bout de la 3ème mensualité impayée. Il n'en demeure pas moins que dès qu'une créance devient impayée, elle est mise « Sous surveillance » et fait l'objet d'actions de recouvrement suivant la procédure en vigueur au sein de la banque.

La banque dispose d'un Comité de Provision et Risque (CPR) dont la responsabilité est d'évaluer la qualité des actifs et de décider du classement des créances et leur provisionnement.

AGB est conforme à la réglementation de la Banque d'Algérie imposant une provision générale à caractère de réserve s'intégrant aux fonds propres avec un taux annuel de 1 jusqu'à 3% des créances courantes. Pour les créances classées, la règle de provisionnement de la Banque d'Algérie est notamment basée sur la durée des impayés comme suit:

Catégorie

Provision applicable:

Montant total des engagements hors garantie financière obtenues :

■	Plus de 3 mois et inférieur à 6 mois	30%
■	Plus de 6 mois et inférieur à 1 année	50%
■	Plus d'un 1 an	100%

2- Risque Marché

Stratégies et Processus

AGB a élaboré sa Politique de risque marché approuvée par le Conseil d'Administration de la banque a approuvée par la Politique relative au risque marché.

Structure et Organisation

A AGB une séparation existe entre la structure chargée de la gestion de la trésorerie et le département Risque Marché rattaché à la direction générale adjointe chargée du Risk Management. AGB a également mis en place un comité de gestion Actif Passif (ALCO) qui traite, décide et élabore un rapport périodique destiné au Comité exécutif du conseil d'Administration de la banque sur les différents aspects liés au risque marché : risque des taux d'intérêt, risque de liquidité, et risque de change.

Pour le moment, la banque s'assure de la conformité de ses conditions de banques applicables à la clientèle, des positions de change et du ratio de liquidité sont conforme à la réglementation bancaire en vigueur.

3- Risque Opérationnel

Stratégies and Processus

À AGB, les fonctions de développement informatique et de la sécurité informatique sont séparées. Ainsi la mission du département Sécurité des Systèmes d'Informations et Continuité de l'Activité est directement rattaché au directeur général adjoint, Risk Management. Il a pour mission de s'assurer d'une manière indépendante de l'adéquation et l'efficacité et continue des systèmes et des procédures de sécurité informatique ainsi que du dispositif et du plan de continuité de l'activité. Cette mission s'étend également la mise en place de mesures de sécurité aussi bien internes qu'externes. En matière de gestion de risque opérationnel, la banque a mis en place son département de gestion du Risque Opérationnel chargé notamment de l'élaboration de la cartographie de la banque. La banque a en outre mis à la disposition de ses employés des procédures de gestion permettant à toutes les structures opérationnelles d'avoir un guide pratique et un référentiel.

Structure et Organisation

A AGB les fonctions opérationnelles à AGB sont dirigées sous l'autorité du Directeur Général par un directeur général adjoint chargé de l'exploitation bancaire, du réseau des agences, du marketing et de la communication, un directeur général adjoint chargé des opérations et des systèmes d'information et d'un directeur général adjoint chargé de l'administration et des ressources humaines.

Systèmes de Reporting

AGB a mis en place un département de Contrôle Permanent rattaché à la direction du Risque Opérationnel, chargé de l'identification et le suivi des actions de corrections des risques opérationnels au niveau de toutes les structures centrales et agences de la banque.

AGB a finalisé le processus de la mise en œuvre d'un système de collecte et d'analyse des incidents liés à un risque opérationnel, conduisant à la capture des pertes réelles et/ou potentielles, conduisant à l'élaboration d'un tableau de bord de contrôle interne et un système de gestion automatisée des incidents et de la cartographie de risques.

NOTE N°9

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

La Banque, depuis 2009, a un capital autorisé de 1 000 000 d'actions ordinaires avec une valeur nominale de 10 000 dinars.

9.1 Exigences réglementaires

(000' DZD)

Nom des actionnaires	Nombre d'action	%	Valeur Nominal des actions – 000'DZD
Burgan Bank	599 995	59.995	5 999 950
Bank International Tunisie	300 000	30.000	3 000 000
Jordan Kuwait Bank	100 000	10.000	1 000 000
United Golf Bank	1	0.001	10
Mr ALKABARITI Abdelkrim	1	0.001	10
Mr Messaoud Mohamed	1	0.001	10
Mr William Lukens Khouri	1	0.001	10
Mr Mohamed Fekih Ahmed	1	0.001	10

9.2 Dividendes et tantièmes distribués

(000' DZD)

En milliers de dinars	2012
Dividendes et tantièmes distribués	1 789 608

La répartition des dividendes pour 2013 n'a pas encore été décidée.

NOTE N°10

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

10.1 L'évolution de la masse salariale

Le total de la masse salariale en 2013 s'élève à 1.187.301 Milliers DZD contre 1.053.999 Milliers DZD pour 2012 soit un accroissement de 13%.

10.2 Évolution de l'effectif

Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle :

Cadre	2012	2013	Evolution %
Cadres supérieurs	68	85	25%
Cadres moyens et maîtrise	437	582	33%
Agents d'exécution	46	45	-2%
TOTAL	551	712	29%

Cet effectif est réparti à 52 % au niveau des agences et 48 % au niveau des structures centrales.

Cette année AGB a prévu l'indemnité de départ en retraite, celle-ci est évaluée au 31/12/2013 à 104 259 158 DA, elle a été arrêtée selon la convention collective bancaire de l'Algérie, le nombre de salaire à servir au départ à la retraite est déterminé selon le barème de l'association des banques et des établissements financiers (ABEF). Ce dernier prévoit un plafonnement de 22 mois de salaires lors du départ à la retraite (Plus de 32 ans de service).

La loi algérienne stipule que l'âge de la retraite est de 60 ans pour l'homme, 55 ans pour la femme pour 15 ans de service au minimum.

Hypothèses utilisées

- Ayant 5 ans d'activité minimum au sein d'AGB
- Probabilité de survie jusqu'à la retraite
- Probabilité de rester jusqu'à la retraite selon la catégorie d'âge :
- Age Inférieur à 35 ans
- Age entre 35 ans et 45 ans
- Age entre 45 ans et 55 ans
- Age Supérieur à 55 ans

NOTE N°11

INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL OU CONCERNANT CERTAINES OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des états financiers et n'ayant pas fait l'objet d'une provision / Néant
- Événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice / Néant
- Aides publiques non comptabilisées du fait de leur nature / Néant
- Autres informations significatives / Néant

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria



Simplifions la banque